LA SEMAINE AFRICAINE



N° 3899 du Vendredi 19 Juillet 2019 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE CLÉMENT MOUAMBA

«Le Gouvernement est totalement engagé pour la réussite du programme signé avec le FMI»



(P.3)

ALPHONSE CLAUDE N'SILOU, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU COMMERCE

La Zone de libreéchange, un vieux rêve devenant réalité

«La zone de libreéchange va permettre à l'Afrique de s'en sortir par l'intégration», a affirmé le ministre N'Silou..

(P.3)



COMMÉMORATION

Vingt ans après sa mort, le général Alfred Raoul demeure présent! (P.5)



FETE NATIONALE DE LA FRANCE

Bertrand
Cochery est
arrivé au
terme de sa
mission au
Congo



ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou reçu par la Communauté anglophone Saint Sacrement



L'archevêque de Brazzaville entouré de l'aumônier de la communauté, des concélébrants, des confirmés et des servants d'autels (P.9)

Editorial

La ZLECAF, un marché commun

UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale: 1093 - Tél.: 06 808.13.24/05 737.37.03

18, avenue Cardinal Emile Biayenda Quartier Mission Catholique Sacré

> Email: cobbr@unhcr.org Centre-Ville, Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°011/2019

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e):

- 1. Titre du Poste: Administrateur National de Programme
- 2. Numéro du Poste: 10018983
- 3. Catégorie et niveau du poste : dministrateur National, NOA
- 4. Lieu d'affectation: Brazzaville
- 5. Date d'entrée en Fonction: 01 août 2019
- 6. Type et durée du contrat: Contrat de durée Déterminée 1 an avec possibilité d'extension
- 7. Date limite de clôture des dossiers de candidatures: 24 juillet 2019
- 8. Description de tâches:

Sous la supervision directe de l'Administrateur de Programme à Brazzaville, le ou la titulaire de ce poste aura des attributions suivantes :

- Fournir des contributions pour l'élaboration du plan d'Opérations pays conforme aux priorités stratégiques globales et régionales, ainsi qu'aux instructions de planification et de programmation annuelle;
- Assister à organiser un système consultatif en vue d'assurer une application cohérente des critères et politiques de l'organisation dans la sélection des partenaires de mise en œuvre et opérationnels:
- Assister à gérer l'élaboration d'un large réseau de partenaires, d'une bonne pratique de coordination et le développement des capacités des partenaires;
- Entreprendre une collecte, un suivi et une utilisation appropriés des lignes de base, des standards et indicateurs- requis pour mesurer et analyser la performance du HCR, les tendances et les interventions ciblées ;
- Entreprendre des visites sur le terrain pour évaluer et améliorer la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des projets d'assistance ;
- Assister à exécuter d'un bon processus de suivi à établir, à réviser les rapports finaux et en cours dans le but de-fournir des conseils pour toute action corrective requise ou pour 'les besoins de ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des niveaux d'objectifs prévus;
- Sur la base d'un processus consultatif à l'intérieur du pays et

de visites sut le terrain, s'impliquer dans l'élaboration des stratégies des méthodologies, des plans de contingence qui répondent aux défis opérationnels émergeants du pays ;

- Utiliser les applications intégrées propres au HCR (Global Focus, Focus Client) pour évaluer l'opération sur le plan technique et générer des données pour des prises de décisions au niveau du pays;
- Assister à suivre la conformité du cadre de l'allocation des ressources de l'organisation, à fournir un appui et prendre les mesures correctives requises;
- S'assurer de la conformité des certificats d'audit établis aux partenaires de mise en œuvre ;
- Suivre la mise en œuvre des techniques et outils de gestion des risques des partenaires de mise en œuvre ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui seront confiées par le superviseur en dehors de celles mentionnées ci-dessus.

9. Qualifications et compétences requises:

- Etre de nationalité Congolaise (RC), certificat de nationalité requise ;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent en Administration des Affaires, en Economie, en Sciences Sociales ou autres domaines afférents ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'un (01) an dans les fonctions similaires ;
- Avoir une excellente connaissance du Français et un bon niveau en Anglais ; une très bonne connaissance des langues locales et des institutions locales ;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec un minimum de supervision ; avoir un esprit de planification et d'organisation; Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de discrétion, de disponibilité, de flexibilité.

10. Autres compétences souhaitables:

- Formations spécifiques au poste ;
- Aptitude en communication (écrite et orale) ;
- Aptitudes en rédaction et en analyse ;
- Connaissance des règles, procédures et protocoles du HCR ;
- Connaissance de programmes spécifiques du HCR (MSRP, Focus, etc.) ;
- Maîtrise de l'outil informatique en particulier les applications Microsoft.

ATTENTION AVIS A TOUS LES AGENTS DES CATEGORIES DES SERVICES GENERAUX (GL) ET D'ADMINISTRATEURS NATIONAUX (NO)

Les conditions d'éligibilité pour postuler au poste d'Administrateur

national sont indiquées aux paragraphes 70 à 77 du document PPAL (Policy & Procedures on Assignments of Locally Recruited Staff).

11. Dossier de candidature (documents obligatoires):

- Une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé portant une adresse électronique ;
- Les photocopies des diplômes et attestations ;
- Les copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une notice personnelle des Nations Unies (PII) à jour, signée. Document disponible sur internet: http://www.unhcr.org/recruit/p11new.doc;
- Une copie du dernier ePAD (candidat interne) Fact sheet (candidat interne).

12. Conditions:

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes:

-Représentation de l'UNHCR en République du Congo, à Brazzaville: 18, avenue Cardinal Emile Biayenda - Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P.: 1093, Brazzaville.

Ou

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Bétou, à l'adresse suivante: Quartier CA METRES-Bétou.
- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Gamboma, à l' adresse suivante: Quartier NKENI-Gamboma.

Veuillez porter la mention suivante sur l'enveloppe **«AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE & EX- TERNE N°011/2019»** Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidature seront reçues tous les jours ouvrables, entre 8h00mn et 17h00mn



CONFÉRENCE DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE CLÉMENT MOUAMBA

«Le Gouvernement est totalement engagé pour la réussite du programme signé avec le FMI»

Le premier ministre Clément Mouamba a animé le 18 juillet 2019 à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, une conférence de presse pour parler de l'accord signé avec le Fonds monétaire internationale (FMI). «Cette décision est une bonne nouvelle pour le Congo et pour tous les Congolais. Elle marque l'aboutissement des discussions, initiées depuis de longs mois, en vue de trouver un accord sur un plan d'aide financier au Congo, non seulement du FMI, mais aussi des autres institutions internationales que sont la Banque mondiale et la Banque africaine de développement», a-t-il déclaré.

e chef du Gouvernement a rappelé que les discussions avec le FMI ont été ouvertes à la suite de la décision commune prise par les chefs d'Etat de la CEMAC, le 23 décembre 2016 à Yaoundé, de négocier et de mettre en œuvre, avec l'aide de cette institution, des programmes de redressement économique à la suite de la chute brutale des cours du pétrole en 2014. «L'engagement du Président de la République dans la conclusion d'un programme économique et financier avec le soutien du FMI avait pour but de conforter la crédibilité financière intérieure et extérieure du Congo, de stabiliser la situation économique et financière et de donner les moyens à notre pays de prendre sa part à l'effort communautaire de rétablissement des réserves de change», a indiqué Clément Mouamba.

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 11 juillet dernier le programme du Congo, assorti d'une aide financière. En effet, le Fonds monétaire international s'est engagé à débourser 448,6 millions de dollars au profit du Congo dans les trois années qui viennent, à condition que les réformes prévues dans le programme soient mises

en œuvre.

Pour lui, ce programme n'est pas le premier du genre. «Il y en a eu d'autres par le passé».

En comptant aussi l'aide qui sera apportée par les autres partenaires bilatéraux dont la France, «ce sont plus de 780 milliards Cfa annoncés (BAD 262 milliards: FMI 259 milliards; Banque mondiale 171 milliards; France 89 milliards) qui seront versés au Congo dans les trois années qui viennent. Cette aide soutiendra de manière décisive les efforts conduits par le Congo pour rétablir les équilibres macroéconomiques, assainir les finances publiques et reconstituer le niveau de nos réserves de change», a expliqué le chef du Gouvernement. D'après Clément Mouamba, l'approbation du programme par le Conseil d'administration du FMI marque l'aboutissement d'un long processus de négociations. «Sa réussite repose sur la poursuite des efforts déjà consentis par tous les Congolais. Nous sommes convaincus que sa mise en œuvre permettra, dans les prochaines années, de retrouver une économie forte et des finances publiques solides, au bénéfice de l'ensemble de la population», a-t-il dit.



Des journalistes

Ce programme prévoit un effort d'assainissement des finances publiques reposant, selon le chef du Gouvernement, sur une meilleure mobilisation de la ressource fiscale et une maîtrise des dépenses, dans la continuité des mesures déjà mises en œuvre dans le cadre des budgets des exercices 2018 et 2019».

De même, «il prévoit la capacité de l'Etat à investir dans les infrastructures et à financer les programmes sociaux au bénéfice des populations les plus vulnérables, en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et l'électricité et de la promotion de la femme. Il améliore la gouvernance dans toutes ses composantes», a précisé Clément Mouamba.

Mais, le rétablissement des finances publiques suppose en outre «un réaménagement de notre dette publique. Nous avons signé avec la Chine un accord de rééchelonnement de la dette qui contribue à rétablir la viabilité de la dette publique à long terme. Le rétablissement de la viabilité de la dette passe également par une restructuration des créanciers détenues par les négociants en pétrole. C'est l'occasion d'appeler nos partenaires commerciaux à reprendre les discussions de bonne foi sur une restructuration de la dette, permettant de rétablir durablement la viabilité de notre dette publique et d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme économique et financier appuyé par la facilité élargie de crédit».

Clément Mouamba a précisé que le programme approuvé par le Conseil d'administration du FMI est bien celui du Congo. «Le Gouvernement est totalement engagé pour la réussite du programme qui est la condition indispensable au rétablissement des équilibres macroéconomiques: à la restauration et la consolidation de la confiance des partenaires économiques et financiers en notre pays; à l'amélioration des conditions de vie de nos populations et à l'amélioration de la qualité de la gouvernance». a-t-il conclu.

> Cyr Armel YABBAT-NGO et Philippe BANZ

Editorial

La ZLECAF, un marché commun

Ce n'est pas souvent que l'Afrique nous donne à voir des projets portés à maturité. En l'espace de quelques mois, 54 des 55 pays du Continent ont marqué leur adhésion à la ZLECAF, la Zone de libre-échange continentale d'Afrique. Un enthousiasme qu'on a rarement vu dans nos organisations continentales ou sous-régionales. La ZLECAF sort donc des limbes et le ministre d'Etat du Commerce, Alphonse Claude N'Silou, a raison de se réjouir du futur qu'elle annonce (Lire l'article ci-contre de Cyr Yabbat-Ngo).

Nous sommes au début d'une aventure qui pourrait - devrait?- bouleverser notre manière de penser nos voisinages, de dessiner l'Afrique et ses potentialités cachées. Nous sommes au début d'un projet intégrateur auquel, pour le moment, une grande partie de l'Afrique ne trouve que peu d'inconvénients. Une unanimité qui en dit long sur le besoin de rêver ensemble de plus d'un milliard d'habitants!

Mais c'est la conscience continue de notre destin commun qui soutiendra ce beau rêve de vendre le sucre de Nkayi à la ville de Bulawayo, au Zimbabwe. Traverser les frontières et arriver au Mali ; partir de Brazzaville et gagner Libreville sans tracas excessifs. Cela se fait certes déjà, mais à quel prix (dans toute l'acception du mot)! Quand il est plus facile de faire venir à Brazzaville un container de Jakarta, en Indonésie, que du Tchad, on mesure l'étendue des embuches à franchir pour commercer à l'intérieur d'une zone comme l'Afrique centrale. Pourtant, rêver ensemble peut présenter le risque de prolonger exagérément un sommeil et le transformer en léthargie. A moins que nous allions vers le plus grand dénominateur commun de la mise en pratique. Tellement de projets sont nés inanimés en Afrique! Nous avons rêvé d'une compagnie aérienne continentale, nous l'avons eue (Air Afrique), mais elle a rendu l'âme. Nous avons rêvé d'un Air CEMAC, mais il est mort avant même de nous montrer la couleur de son premier avion ! Nous avons, comme cela, de vrais cimetières alignés de nos ambitions jamais concrétisées, ne souhaitons pas le même sort à la ZLECAF.

Parce qu'il n'est plus question de souhaits, mais de passage à l'acte pour, enfin, tirer l'Afrique de son piétinement affirmé. Et passer à une synergie des compétences et des performances, seule manière, sans doute, de transformer l'Afrique en un attelage de progrès là où nous nous sommes trop contentés d'être les pourvoyeurs des seules matières premières.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ALPHONSE CLAUDE N'SILOU, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU COMMERCE

La Zone de libre-échange, un vieux rêve devenant réalité

Le ministre d'Etat, Alphonse Claude N'Silou, a animé le 17 juillet 2019 une conférence de presse axée exclusivement sur l'accord qui crée la zone de libre-échange continentale, un vieux rêve des pères fondateurs de l'OUA que les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, réunis à Niamey, au Niger, lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine, du 7 au 8 juillet 2019, viennent de concrétiser.

our Alphonse Claude N'Silou, la zone de libreéchange ne va pas abolir les frontières héritées de la colonisation, ni redessiner les frontières actuelles, mais permettre à l'Afrique de s'en sortir par l'intégration. «Elle vise essentiellement l'élimination progressive des barrières tarifaires au commerce intra-africain, notamment les droits de douane, pour ouvrir les portes à un gigantesque marché continental, unique et intégré de plus de 1,200 milliards de personnes et un PIB cumulé supérieur à 2500 milliards de dollars, dans lequel vont circuler, biens, services, marchandises, capitaux et plus tard les personnes», a-t-il expliqué.

L'objectif, a-t-il poursuivi, «est la création d'une entité continentale sur le modèle de l'Union européenne». Pour lui, tant que l'Afrique va continuer d'exporter ses matières premières et importer des biens manufacturés, «il sera impossible dans ces conditions pour elle, de se développer, de connaître la prospérité et d'apporter des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées chaque jour les populations. Si nous restons dans ces conditions, nous serons toujours pauvres, vulnérables et sous tutelle. Ce n'est pas une situation acceptable. C'est une situation qui conduit nos enfants dans les aventures dangereuses au péril de leurs vies», à déclaré le ministre d'Etat.

Selon lui, les dirigeants africains veulent que la jeunesse africaine vive ses rêves en Afrique. «Il faut, pour cela, que l'Afrique transforme elle-même ses ma-



Alphonse Claude N'Silou

tières premières et qu'elle fabrique ce qu'elle consomme, donc produise de la valeur ajoutée, pour se développer. Il faut donc à l'Afrique un marché intérieur: la zone de libre-échange continentale», a-t-il réaffirmé. Son impulsion, pour approfon-

Son impulsion, pour approfondir l'intégration économique et stimuler les échanges au sein de l'Afrique, a-t-il dit, «va atténuer les coûts entraînés par des chocs mondiaux parce que, un marché intérieur plus vaste et performant, agit comme une assurance contre les soubresauts du commerce international liés à la volatilité ou à la contraction de la demande dans le monde et aussi aux fluctuations des cours».

Avec la création de la ZLECAF, le ministre pense que l'Afrique veut prendre son destin en main: «Les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains viennent de réaliser le vieux rêve des pères fondateurs de l'OUA, qui disaient: «L'unité africaine est la seule voie qui permettra d'assu-

rer la renaissance, la dignité et le progrès pour chacun des pays et pour l'ensemble du continent». A noter que le Congo est parmi

les premiers pays qui avaient signé et ratifié l'accord de libreéchange africain. C'était le 27 décembre 2018. «Une Commission nationale de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de cet accord a été mis en place le 26 juin 2019 par le premier ministre pour définir le contenu des différentes étapes jusqu'à son opérationnalisation. Le Congo dispose d'un délai de 10 ans pour restructurer son économie et adopter des mesures ciblées destinées à promouvoir son secteur productif», a rappelé le ministre d'Etat.

A ce jour, 54 pays sur 55 ont signé cet accord et 27 l'ont ratifié, a rappelé Alphonse Claude N'Silou. Le 12e Sommet extraordinaire de Niamey, au Niger, a été le point de départ. Car, consacré essentiellement au lancement de la phase opérationnelle de cette Zone de libre échange continentale.

A cet effet, six instruments opérationnels de cet accord ont été lancés. Il s'agit des règles d'origine convenues de la ZLECAF;

le portail de négociation en ligne de la ZLECAF protégé par un mot de passe; le système panafricain de paiements et règlements; le mécanisme continental en ligne, de suivi, de notification et d'élimination des obstacles non tarifaires; l'application de la ZLECAF basée sur le web et modèles pour les entreprises et le tableau de bord de l'observatoire africain du commerce.

Du fait de la poursuite des négociations sur certaines questions sur certaines questions restées en suspens, le ministre d'Etat a laissé entendre que la ZLECFA sera effective le 1er juillet 2020. «Le Ghana a été retenu parmi plusieurs pays pour abriter le siège de la ZLECAF, pour avoir rempli les conditions exigées», a-t-il affirmé.

Pour rappel, l'accord pour la Zone de libre échange continentale a été signé à Kigali au Rwanda par les Chefs d'Etat et de Gouvernement le 21 mars 2018. La zone est entrée en vigueur le 30 mars 2019 après le dépôt des 22 instruments de ratification requis.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

Collecter des fonds pour mieux lutter contre le Sida

Du 11 au 12 juillet 2019 s'est tenu à Brazzaville, le sommet panafricain de haut niveau sur le financement du Sida et de la santé. Organisée par la Parlement panafricain, en partenariat avec celui du Congo et l'ONUSIDA, cette rencontre avait pour objectif de débattre de la nécessité d'accroître les investissements nationaux pour le Vih et la santé, constater les progrès et les défis rencontrés à ce propos et s'accorder sur des solutions collectives pour améliorer les conditions de santé des populations. L'ouverture des travaux a été rehaussée de la présence de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, présidente en exercice de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement.

ar la présence de la première dame du Congo, Isidore Mvouba, ouvrant les travaux de ce sommet, a estimé qu'il est souligné l'agir d'une médiatrice dans le dénouement de l'acquisition de fonds additionnels pour financer la santé et le Vih-Sida. «Nous avons une interlocutrice qui saura de tout son cœur faire un plaidoyer efficace à l'échelle internationale sur les préoccupations et recommandations qui découleront de nos travaux. Votre présence nous honore autant qu'elle nous rassure pour la suite du combat de l'éradication du Vih-Sida en Afrique», a-t-il affirmé.

Ce sommet de vérité, a-t-il dit, «se tient à Kintelé pour nous inviter, parlementaires, ministres, experts en santé publique, fondations et donateurs, afin de trouver des solutions appropriées pour sortir de la nasse de cette terrible maladie dans un contexte marqué par la crise économique. Depuis trois décennies, le Sida détruit, ravage et tue. En Afrique, 17 millions de personnes ont été fauchées depuis l'apparition

de cette catastrophe humaine. L'Afrique subsaharienne demeure la plus touchée avec un taux de prévalence estimé à près de 70% de l'épidémie mondiale. A ce rythme, l'Afrique va perdre une bonne partie de ses forces vives, car, plus d'un décès sur quatre dans le monde lié au Sida survient en Afrique occidentale et centrale, alors que quatre enfants sur dix qui succombent à la maladie meurent dans la région».

Pour lui, «L'Afrique se doit de préserver sa pépinière juvénile, accélérer la mise en œuvre de ses politiques en matière de sensibilisation, de prévention, de dépistage et de traitement du Sida».

Il a reconnu que les ressources mises par les Etats au profil de la santé sont insuffisantes. Or, «la riposte conséquente au Vih-Sida nécessite une mobilisation de ressources financières importantes: 26,2 milliards de dollars américains en 2020, et 22,3 milliards en 2030. Que faire alors, où trouver tant d'argent, lorsque l'Afrique, notre continent, ploie



Les officiels

sous les effets pervers d'une crise aigüe?».

Pour faire face à ce défi, l'«engagement des décideurs et l'implication des parlementaires, institutions financières, humanitaires, donateurs, fondations et partenaires du secteur privé, s'avère indispensables. Nous nous trouvons à un moment critique qui demande la mise en œuvre des mécanismes de financements originaux d'un type nouveau qui permettent de collecter des fonds pour une lutte hardie et efficace contre cette peste des temps modernes. Il est impérieux de poser ici les jalons d'un plan d'action susceptible de nous permettre de relever un des grands challenges des temps modernes de santé publique», a déclaré Isidore Mvouba.

Les débats issus de ce sommet qui a réuni les parlementaires panafricains, présidents et membres d'Assemblées régionales et nationales, présidents et membres de Sénat, ministres de la santé et des finances, par-

tenaires techniques et financiers, secteur privé, société civile, du continent africain, ont mis en évidence la nécessité de réformes du financement de la santé pour non seulement améliorer les déficiences de dépenses en matière de médicaments, de technologies et des produits médicaux, mais aussi la disponibilité de dépenses de santé et leur utilisation ainsi que les données associées aux coûts et le renforcement de la base de données d'informations nationales unifiées sur la santé.

Au terme de leurs travaux, les participants ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils exhortent les Etats membres de l'Union africaine à renforcer l'engagement politique et la responsabilisation en faisant des investissements destinés à renforcer les systèmes de santé nationaux, mettre fin à l'épidémie du sida, à la tuberculose et au paludisme et à fournir les ressources nationales nécessaires à long terme pour atteindre les objec-

tifs de lutte contre la Vih; plaider en faveur de l'augmentation des investissements nationaux dans la santé en fonction de la croissance économique et du budget de l'Etat; exhorté les Gouvernements à analyser systématiquement les coûts futurs des traitements du Vih afin de prévoir à long terme, tout en réfléchissant aux possibilités de financements nationaux novateurs, ainsi qu'à la couverture des coûts du Vih par l'assurance santé et la sécurité sociale; promouvoir les principes de bonne gouvernance et transparence pour la gestion

optimale des fonds, etc.
Toute en saluant les délibérations et conclusions du sommet,

Mme Jacqueline Lydia Mikolo a marqué son adhésion aux engagements pris par les parlementaires.

Roger Nkodo Dang, président du Parlement panafricain, a, quant à lui, rappelé le rôle déterminant que les parlementaires auront à jouer. «L'Afrique ne peut se développer dans un contexte où tous les africains sont malades. Nous devons donc soigner la maladie pour que nous puissions nous lancer dans le développement de notre continent. L'espoir est permis pour un meilleur avenir. Il est temps de passer des discours aux actes», a-t-il signifié.

Clôturant les travaux, Pierre Ngolo a indiqué que la rencontre de Kintelé constituait un tournant décisif sur le chemin de l'éradication du Vih-Sida.

Cyr Armel YABBAT-NGO

<u>Institut de Relations Internationales de Yaoundé, au Cameroun</u>

Fin de formation diplomatique des stagiaires congolais

Après une année de formation à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, les onze fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères congolais ont officiellement reçu leurs diplômes le 4 juillet 2019, en présence de Valentin Ollessongo, ambassadeur du Congo au Cameroun.



L'ambassadeur Valentin Ollessongo avec les stagiaires

Une réception a été organisée à la Chancellerie du Congo en leur honneur, le 5 juillet 2019. L'ambassadeur Valentin Ollesongo leur a adressé ses vives félicitations pour l'honneur qu'ils ont fait au pays. Il leur a souhaité bon vent dans leur carrière diplomatique et les a exhortés à être des modèles de la formation reçue.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE ON (2010 (MED / DOLD / DEED / DEED / DOLD / DEED /

ADD /DDT DEGLIEDANTS

N°003/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

OLIABTIED

N°	N° DE REQUISITION REFERENCES CADASTRALES					QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	9723 du 08/02/2019	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie: 836,61m²	POINTE INDIENNE (File Tchininmina)	LOANGO	NIAMBI BOUITI Jean Romuald
2	9722 du 08/02/2019	Plle(s) /	Bloc:/	Section : /	Superficie: 419,48m²	POINTE INDIENNE (File Tchininmina)	LOANGO	MAFOUANA LOEMBA Chrisostome Olivier
3	6781 du 31/08/2015	Plle(s) 09 et 10	Bloc : 40	Section : CN	Superficie: 759,88m²	PLATEAU HINDA	04	OBAMI Paul
4	9705 du 23/01/2019	Plle(23 bis	Bloc: 117	Section: AR	Superficie: 190,00m²	VOUNGOU	03	BGFIBANK CONGO -SA
5	9704 du 23/01/2019	Plle(s) 01	Bloc : 77	Section: U	Superficie: 489,70m²	Rue d'Impfondo 7-7 de Dany	03	BGFIBANK CONGO -SA
6	9708 du 28/01/2019	Plle (s)01,	Bloc: 03	Section : ACK	Superficie: 500,00m²	MONGO-KAMBA	05	MOUDILOU Célestine Aurelie
7	5492 du 16/07/2014	Plle (s)10	Bloc : 24	Section : CL	Superficie: 361,37m ²	VINDOULOU	05	AKOLI OKO Marc
8	9123 du 13/03/2018	Plle (s) 8	Bloc: 51	Section : P	Superficie: 315,00m ²	MVOUMVOU	02	DAOUDA VOUATIN
9	9595 du 27/12/2018	Plle(s) 03	Bloc: 39	Section : AD	Superficie: 553,23m ²	RAFFINERIE	05	MASSALA Christine
10	9562 du 04/12/2018	Plle(s) 04	Bloc: 414	Section : ABW2	Superficie: 500,00m²	MONGO MPOUKOU(FIle NZEMBA)	05	NTARI Leslie Juvette
11	9740 du 14/02/2019	Plle(s) 13	Bloc : 05	Section : R	Superficie: 284,16m ²	GRAND MARCHE	02	Abdarrahmane Abou SOW
12	9759 du 26/02/2019	Plle (s)08	Bloc: 44	Section : ACV2	Superficie: 500,00m²	VILLAGE MENGO	LOANGO	MOUKOUDI GOMAX Giscardine
13	9432 du 01/07/2018	Plle (s) 10	Bloc : 62	Section : P	Superficie: 215,70m²	MVOUMVOU	02	MAKIONA Elsa Tiphanie
14	6859 du 22/09/2015	Plle (s) 06	Bloc: 125	Section : ADG ex CJ2	Superficie: 500,00m ²	MONGO KAMBA	05	MOUILA Justine
15	9534 du 31/10/2018	Plle(s) 01 à 12	Bloc : 21	Section : ABZ1	Superficie: 4800,00m²	VILLAGE TCHIBOLOKO	LOANGO	GELY David
16	9535 du 31/10/2018	Plle(s)01 à 12	Bloc : 22	Section: ABZ1	Superficie: 6000.00m²	VILLAGE TCHIBOLOKO	LOANGO	GELY David
17	8905 du 15/12/2017	Plle (s) 06 bis	Bloc: 07	Section : T	Superficie: 180.99m²	FOUCKS	02	AROUNA NASSIRATH ALAKE
18	9403 du 13/06/2018	Plle (s) 01 bis	Bloc: 09 bis	Section : P	Superficie: 173.56m²	MVOUMVOU	02	Anrif Ronadhino LATIFOU
19	9522 du 24/10/2018	Plle (s) 03	Bloc: 08	Section : ACK	Superficie: 493.25m ²	VINDOULOU (Famille Loussimina)	05	MVOULA Marcelline
20	5165 du 18/03/2014	Plle (s)03	Bloc: 74	Section : H	Superficie: 318.75m ²	CENTRE D'HYGIENE	01	DAOUDA FATIMA Yenoukoume
21	9721 du 07/02/2019	Plle (s) 10	Bloc : 201	Section : ACF	Superficie: 500.00m²	VINDOULOU	04	NKODIA Maxel Nathan
22	9680 du 28/12/2018	Plle (s)07, 08, 09,10	Bloc : 69	Section: ACM2 5 ^{ème} T	Superficie: 2000.00m²	VINDOULOU (Famille TCHIFOUNGOU)	04	ERICA Urmine SAMBA Epouse DOUNGOULOU
23	6658 du 27/07/2015	Plle (s)08 et 10	Bloc: 163	Section : CK	Superficie: 1000.00m²	MONT KAMBA	04	MAPANZA Gebertan Briand
24	8443 du 15/05/2017	Plle (s) 06	Bloc : 84	Section : CG	Superficie: 400.00m²	KOUFOLI	05	BASSOUAMINA LOUHOU Princia
25	5285du 02/05/2014	Plle(s) 15	Bloc: 107	Section : W	Superficie: 270.00m²	TIE-TIE	03	OUISSYKA Michel
26	5286du 02/05/2014	Plle (s)07	Bloc: 107	Section : W	Superficie: 270.00m²	TIE-TIE	03	OUISSYKA Michel
27	5281 du 29/04/2014	Plle (s)09	Bloc: 21	Section : X	Superficie: 200.00m²	TIE-TIE	03	OUISSYKA Michel
28	8327 du 28/03/2017	Plle (01 bis	Bloc: 31	Section : AB	Superficie: 190.00m²	SONGOLO	05	UNA GRACIA BITA- NGAMBOULOU
29	5418 du 20/06/2014	Plle (s) 08	Bloc: 29 bis	Section : I	Superficie: 390.00m²	CENTRE VILLE	01	GNALI Sandra Carine KOIKANA
30	1704 du 15/11/2011	Plle(s)11	Bloc : 70	section V	Superficie: 300.00m²	TIE-TIE	03	OSSERI Ernest Godefroy
31	9757 du 22/02/2019	Plle (s)01	Bloc : 92	section : V	Superficie: 261.00m²	TIE-TIE	03	Cherie-Mit Paulina Guladis-ABANZDOUNOU
32	4024 du 29/03/2013	Plle(s) 2	Bloc: 12	section : I	Superficie 157,41m ²	SIDETRA	01	MOUNZEO MBOUMBA Pascale Breiche
33	9713 du 04/02/2019	Plle(s) 08 bis	Bloc: 154	section CG	Superficie: 400.00m²	KOUFOLI	05	MOUSSOUNDI Jesse Harold
34	9752 du 21/02/2019	Plle(s) 07	Bloc :24	section: ACM2 4ème T	Superficie: 500.00m²	VINDOULOU (Famille Tchifoungou)	04	NGANGA-MBEMBA Thibot Ulrich
35	9712 du 04/02/2019	Plle(s) 02	Bloc : 02	section: ABW1	Superficie: 500.00m²	KOUFOLI 1(Famille MPOUKOU)	05	NOMBO Lyo BAKANA Harold Egbert
36	9478 du 08/10/2018	Plle(s)05	Bloc: 7	section : R	Superficie: 470,70m²	GRAND MARCHE	01	OLIVEIRA Jean Ernest
37	9761 du 26/02/2019	Plle(s) 06	Bloc : 198	section : CF	Superficie: 500.00m²	TSOUROU Famille Tchiniambi-Kamba)	04	YOUNDZI Magloire Aristide
38	9758 du 25/02/2019	Plle (s) 01 et 02	Bloc: 56 bis	section : /	Superficie: 1000.00m ²	Pointe Indienne (flle Loungoulou-Loubou)	LOANGO	MATSIMOUNA Rudy Jess Prince
39	9703 du 22/01/2019	Plle (s)01	Bloc : 02	section: 01	Superficie :500,00m²	Pointe Indienne (flle Loungoulou-Loubou)	LOANGO	DRUCK Silo Constantin Parfait FOUDA Véronique G,B,AO
40	9445 du 09/07/2018	Plle(s) 03	Bloc: 335	Section CK	Superficie: 500,00m²	MONGO KAMBA	04	Enfants BELHON : Ben Shaïdou , Leader-Shekina,TA-LIANE
								Chris Yohann, Fils Beldris

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau,

COMMÉMORATION

Vingt ans après sa mort, le général Alfred Raoul demeure présent!

Une cérémonie a été organisée le 16 juillet 2019 à Brazzaville en mémoire d'Alfred Raoul qui a occupé les fonctions de Chef de l'Etat du Congo pendant 144 jours, à l'occasion des vingt ans de sa disparition. Sous le thème: «L'éducation et la formation, piliers du développement», la cérémonie, sobre et émouvante, a rassemblé tous ceux que liaient le souvenir et la reconnaissance. En présence de l'épouse du Président de la République, Antoinette Sassou-Nguesso, du premier ministre Clément Mouamba, de plusieurs personnalités politico-administratives-diplomatiques et militaires. Il est décédé le 16 juillet 1999 à Paris, en France, et inhumé à Pointe-Noire.

"n vue de comprendre ce qu'a été cet officier-général aux multiples facettes, un chapelet de témoignages poignants, émus et instructifs a été entendu. Le premier témoignage émane du Pr Théophile Obenga, ami de jeunesse du général Alfred Raoul avec lequel ils ont été au lycée et partagé le même dortoir à l'Internat du lycée Savorgnan De Brazza. «Un jour, le colonel Jean qui commandait l'école des enfants de troupe général Leclerc était venu au lycée pour recruter des candidats éventuels, afin d'intégrer Saint-Cyr. Il avait réuni les classes de terminale, toutes séries confondues. De nous tous, seul l'élève Alfred Raoul s'était fait enrôler pour Saint-Cyr. Ainsi, Alfred Raoul est devenu le premier militaire congolais Saint-Cyrien».

Le général Alfred Raoul, a-t-il expliqué, est né le 15 décembre 1938 à Pointe-Noire. Il a assumé les fonctions de Chef de l'Etat du 5 septembre au 31 décembre 1968. Il fut Premier ministre, ambassadeur également. «Au génie militaire, à la direction

des entreprises publiques, industrielles ou bancaires, homme d'Etat au faîte des fonctions les plus lourdes où l'esprit d'éveil est permanent, partout et touiours. Alfred Raoul s'est montré un chef digne de ce nom. En ma qualité d'historien de l'Afrique et d'égyptologue, je lui donnais des informations sur l'organisation de l'armée des Pharaons guand il en avait besoin».

Pour sa part, l'officier-général Joseph Niombela-Mamboula. Saint-Cyrien lui aussi, a affir-mé «qu'en sa qualité d'officier du génie militaire, Alfred Raoul s'est distingué comme un bâtis-seur émérite, léguant à la postérité des ouvrages de valeur tel que le Boulevard qui porte son nom. Il a aidé beaucoup de jeunes sortant de Saint-Cyr. S'il n'avait pas existé, il fallait bien l'inventer parce qu'il a été très utile», a-t-il confié.

En sa qualité d'officier général, a dit le colonel Benjamin Ndala, officier du matériel qui a travaillé aux côtés du disparu, «le général Alfred Raoul était un homme structuré, cultivé. Il travaillait pour le goût de l'effort. Il avait



Le général Alfred Raoul.

une stratégie pour la participation de l'armée au processus de développement»

L'ancien ministre et ambassadeur Pierre-Michel Nguimbi a révélé que «c'est d'Alfred Raoul qu'il a appris les fondamentaux de la diplomatie au cours d'un échange qu'il avait eu avec lui en France où il était ambassa-

De son côté, le patriarche de la musique congolaise, l'artiste-musicien Edo Ganga de l'orchestre Les Bantous de la capitale, s'est rappelé le passionné de la musique et du saxophoniste qu'était le général Alfred Raoul.

A travers une lettre adressée à la famille d'Alfred Raoul, et lue par l'ancien ministre Pierre-Michel Nguimbi, Henri Lopès. ancien ministre, diplomate et écrivain basé en France depuis des années, a souligné: «Alfred

Raoul a fait de lui ministre dans le Gouvernement dont il était le Chef. Il plaçait au-dessus de sa personne l'intérêt national en ayant à l'esprit une seule préoccupation: la construction nationale, le développement de la nation congolaise».

Parlant au nom de la famille, son épouse Emilienne Raoul, ancienne ministre et actuelle présidente du Conseil économique et social, a remercié tous ceux qui ont concouru à la réussite de cette cérémonie. Elle a rappelé «qu'à 27 ans, le général Raoul était chef d'Etat-major général adjoint, à 30 ans, Chef de l'Etat par intérim et Premier ministre. L'éducation et la formation sont les deux piliers qui lui ont permis d'accéder aux hautes fonctions». Il est temps a-t-elle ajouté, d'écrire l'histoire véritable de notre pays pour qu'elle serve de levier aux jeunes générations.

Tous ces témoignages ont permis à l'assistance de découvrir plusieurs facettes de l'homme: officier du génie militaire, homme politique, diplomate, chef d'entreprise, banquier; artiste saxophoniste...Au début de la cérémonie, une minute de silence a été observée en mémoire du disparu, appuyée par la sonnerie aux morts, suivie de la projection d'un film sur sa vie et son œuvre. Elle a été close par la visite guidée d'une exposition photos et d'objets ayant appartenu au général Alfred Raoul.

> Alain-Patrick **MASSAMBA**

FETE NATIONALE DE LA FRANCE

Bertrand Cochery est arrivé au terme de sa mission au Congo

La France a célébré sa fête nationale le 14 juillet dernier. Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une réception offerte par l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, arrivé au terme de son mandat. Ils étaient très nombreux les invités conviés à cette cérémonie à la case de Gaule, à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Elle a été agrémentée par l'orchestre «Les Bantous de la capitale». Le Gouvernement y a été représenté par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondio.

nertrand Cochery a salué le courage et le combat mené par le général de Gaulle pour aboutir à cette date historique.

Pour lui, lorsqu'en 1940, la devise de la France «Liberté, Egalité, Fraternité» a été trahie et bafouée dans l'humiliation de la défaite par les gouvernants du régime de Vichy, «c'est du Tchad, avec Eboué, puis de Brazzaville qu'allait surgir, faisant écho à l'appel du 18 Juin, l'élan salvateur qui allait permettre à la France de recouvrer, dans la résistance, dans les combats et la victoire, l'honneur d'une devise et de valeurs qu'elle avait reçues en héritage des révolutionnaires de 1789».

La France libre fut africaine,



Bertrand Cochery pendant son allocution

a-t-il poursuivi. «En ce jour, à Ouagadougou. Les grands nous ne devons pas oublier ce que fut l'engagement des soldats africains de Brazzaville jusqu'aux confins du Tchad et de Koufra à Strasbourg, jusqu'à la victoire finale.... Il est donc du devoir d'honneur de la France de ne jamais effacer de sa mémoire le courage et le sang versé de ces fils de l'Afrique, pour que vive toujours notre devise « Liberté,

Egalité, Fraternité». Le diplomate français a salué les avancées enregistrées à Niamey, le 6 juillet dernier, lors du Sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine, qui ont permis de lancer la Zone de libre-échange continentale. «Cette dimension africaine est plus que jamais au cœur de la politique étrangère de la France, telle que le président Emmanuel Macron l'a dessinée en novembre 2017 défis du continent seront au cœur du prochain sommet Afrique-France», a-t-il dit.

Bertrand Cochery s'est dit heureux du retour de la paix dans le département du Pool, et de l'adoption par le pays d'un programme avec le FMI. «L'adoption de ce programme sanctionne les efforts accomplis par le Congo au cours des deux dernières années, tant en matière de rééchelonnement de sa dette extérieure publique avec la Chine, que de recadrage budgétaire ou d'engagement de négociation avec les traders pétroliers» a souligné le diplomate français. Et d'ajouter: «Ce programme, s'il est une condition nécessaire; n'est pas une condition suffisante au redressement tant attendu de l'économie congolaise. Permettez-moi de m'adresser à vous, en ami du

Congo, au moment de quitter mes fonctions d'ambassadeur à Brazzaville. La mise en œuvre du programme avec le FMI offre, à mes yeux, l'occasion unique d'avancer dans trois directions complémentaires au cours des prochaines années:

-Un fort investissement dans les dépenses sociales qu'il s'agisse du paiement des retraités, des salaires, qu'il s'agisse des dépenses de santé et de la mise en place de l'assurance maladie universelle, qu'il s'agisse, enfin des dépenses dans le domaine de l'éducation;

-Une réforme sincère et globale de la gouvernance fi-nancière, par l'exécution des mesures auxquelles s'est engagé le gouvernement, et que le parlement a approuvées au titre du volet gouvernance du

-Un assainissement de l'environnement des affaires, qui passe non seulement par un règlement programmé des dettes dues aux entreprises mais aussi par une attention renforcée au respect du droit des affaires et des entreprises, respect sans lequel il sera difficile d'attirer les investisseurs nouveaux dont l'économie congolaise a besoin, ou de permettre à ceux qui sont présents de se projeter dans l'avenir. Oui, je pense que, en avançant dans ces trois directions, et tout en conciliant mise en valeur et préservation des atouts environnementaux, les années qui viennent peuvent être des années décisives et gagnantes pour le Congo», a-t-il souhaité.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Tenez-nous au courant au quartier Kibina à Brazzaville

Depuis près de deux mois, l'électricité est desservie par intermittence au quartier Kibina, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou. L''électricité ne parvient même pas à faire fonctionner un poste téléviseur et les ampoules, quelle que soit leur qualité, éclairent à peine, pire qu'une lueur d'une bougie.

A Pointe-Noire : un couple présumé coupable du meurtre d'un commerçant

au quartier Siafoumou Le couple a été présenté à la presse par les services de police le 28 juin 2019. C'est Alexis Patrick Yendibeni, âgé de 53 ans, de nationalité congolaise, déserteur et radié des effectifs de la police nationale, qui serait responsable de l'assassinat du commerçant Guy Noél Makoumbila, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, avec la complicité de son épouse Bienvenue Souloubi, ménagère au domicile de la victime, 55 ans d'âge, de nationalité congolaise. Le mari a reconnu qu'en plus de son épouse, le groupe a été composé de sept autres personnes et il s'est servi d'une arme de guerre obtenue auprès d'un ex-combattant. Le butin de cette rapine se monte à 200 millions de francs Cfa et quelques bijoux. Les malfrats sont aux mains de la police.

Selon le présumé assassin, «les informations recueillies auprès de ma femme, nous ont permis d'opérer pour tuer Guy Noel Makoubila à son domicile, à l'aide d'un PMK. Par ce forfait, nous avons pu emporter un coffrefort contenant une somme d'argent estimée à près de deux cents millions de francs Cfa (200.000.000 F.CFA)». La femme a, également, avoué avoir volé, quelques jours avant le forfait, un coffret de beaucoup de bijoux de valeur de la victime. Les malfrats sont aux mains de la police.

Dans la zone CEMAC, l'intégration commerciale a du mal à se réaliser

Le taux d'échanges commerciaux intracommunautaires demeure le plus faible du continent (3%), en raison surtout de l'absence d'infrastructures de transport. Une rencontre sur les projets d'intégration a réuni le 12 juillet dernier, à Brazzaville, des responsables communautaires et les ambassadeurs accrédités, ainsi que les partenaires du Congo au développement. L'objectif pour les trois prochaines années est de parvenir à augmenter le niveau de production locale, puis de lever les contraintes afin d'augmenter au moins à 10% le taux d'échanges commerciaux à l'intérieur de l'espace CEMAC.

Lutte contre le sida

Les gouvernements africains appelés à consacrer 15% de leurs budgets à la lutte contre le sida. La question a fait l'objet de débats du 11 au 12 juillet derniers, à Brazzaville, où on a souligné la nécessité d'accroitre les investissements nationaux pour le Vih et la santé. Une réunion de haut niveau sur le financement de cette pandémie a pris une vingtaine de résolutions. La rencontre a regroupé les parlementaires africains, les présidents et membres d'Assemblées régionales, les présidents et membres des Sénats, les ministres de la santé, des finances, des partenaires techniques, le secteur privé et la société civile, etc.

Lutter contre l'hydroquinone dans la cosmétique

Pour les spécialistes, à la différence d'autres produits utilisés dans la cosmétique pour la dépigmentation de la peau, l'hydroquinone est le plus nocif parce qu'il cause d'autres maladies dans toutes les parties du corps. Les produits à base d'hydroquinone, qui sont bon marché, sont autant nuisibles à la santé. Plusieurs Ong, actuelle ment, s'investissent dans la lutte contre tous les produits cosmétiques contenant l'hydroquinone au regard des conséquences néfastes.

Le Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) veut renforcer le mécanisme de résolution des problèmes des artistes

La rencontre organisée au ministère de la Culture et des arts, à Brazzaville, le 12 juillet dernier, a invité le BCDA et la communauté des artistes congolais à s'impliquer de manière à donner à cette structure la place qui lui revient au même titre que les autres sociétés de droits d'auteur au plan international.

FMI-Congo: la danse du ventre

L'homme de la rue rapporte des nombreux cas de Congolais jubilant après l'accord avec le FMI. Certains créanciers se rappellent au bon souvenir du Gouvernement, à l'instar de Commisimpex de l'anglo-libanais Mohsen Hojeij qui continue de réclamer 1,25 milliard d'euros à l'Etat congolais pour non-paiement de services rendus.

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

Eradiquer les dysfonctionnements dans l'administration et le secteur public

Dans le but d'améliorer la mobilisation des recettes financières hors pétrole et la gestion des finances publiques, la modernisation de l'administration publique et le renforcement de la redevabilité et la reddition des comptes, le Projet des reformes intégrées du secteur public (PRISP) a tenu lundi 15 juillet 2019 à Brazzaville. la 2^e session ordinaire de son comité de pilotage. C'était sous le patronage de son président Gervais Bouiti Viaudo. Parmi les points à l'ordre du jour, il y avait l'examen et l'adoption du Plan de travail budget annuel (PTBA) révisé année 2019 au 30 juin 2019.

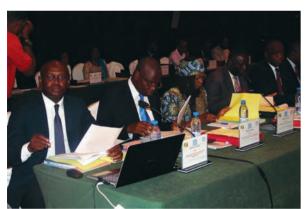
Aligné sur l'axe du Plan national de développement (PND) 2018-

2019, le PRISP est un outil important pour le Gouvernement congolais qui permet de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques grâce aux réformes sectorielles, au financement de la Banque mondiale. A travers cette assistance, le Gouvernement veut renforcer les capacités des institutions publiques pour accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique. La 2e session du Comité de pilotage a permis d'évaluer la mise en œuvre des activités du PRISP au 30 juin 2019, la pré-



Gervais Bouiti Viaudo

sentation du rapport à mi-parcours de l'exécution du PTBA. Gervais Bouiti Viaudo a rappelé que le PRISP est le résultat du partenariat entre la République du Congo et l'association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale en vue du renforcement de la gouvernance principalement dans les voies économique et administratif. Ce projet de gouvernance, a-t-il dit d'un montant de 40 millions de dollars USD, soit environ 22 milliards de FCFA, s'étendra sur une durée de cinq ans (2017-2021).



Les membres du Comité de pilotage

Il sera exécuté par l'Unité de coordination du projet (UCP) placée sous la tutelle du ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale. L'objectif global du projet est de renforcer la mobilisation des ressources domestiques (hors pétrole) et la gestion rationnelle des dépenses publiques, moderniser la géstion de l'administration publique, accroître la transparence et la redevabilité. Cet objectif se décline en trois blocs: la réforme des finances publiques; la réforme de l'Etat; la reddition des comptes et la redevabilité.

Le projet est structuré en quatre composantes subdivisées en onze sous composantes. «Le PRISP vise à éradiquer les dysfonctionnements que nous observons dans l'administration et le secteur public et. à améliorer leurs performances. Notre session se tient au lendemain de l'approbation du programme de notre pays par le Conseil d'administration du FMI qui vient d'accorder à la République du Congo une facilité de crédit élargie de 448,6 millions de dollars sur trois ans», a-t-il indiqué.

Après débats, les membres du comité de pilotage ont adopté le PTBA révisé pour les six prochains mois, de juillet à décembre, en tenant compte des recommandations de la Banque mondiale. Ils ont aussi recommandé la mise en œuvre du logiciel E-tax pour la modernisation de la direction générale des impôts et des douanes. Il a été également demandé au PRISP de mettre à jour le manuel de procédures comptables et financières; aux bénéficiaires d'être en relais avec leur délégué lorsqu'ils envoient les experts points focaux pour que les responsables des structures soient mieux in-

> Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Grace VOULIGUERI (Stagiaire)

Qui me répondra?

Le Congo veut atteindre l'objectif «faim zéro d'ici 2030». Est-ce que toutes les conditions sont réunies pour produire plus de nourriture?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

PROTECTION DE LA NATURE

Préserver la faune et la flore, une préoccupation majeure pour l'humanité

Au Congo, plusieurs projets s'attèlent à la conscientisation des populations pour la gestion durable des forêts visant à lutter contre les menaces de la biodiversité. Aujourd'hui, pré-parer l'après pétrole constitue une préoccupation majeure de l'Etat congolais. C'est pourquoi autour de l'aire protégée, la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, (140 km de Brazzaville, dans le département du Pool, à côté de la rivière Léfini, sur la route n°2), des projets ont initié des activités diverses pour assurer la protection de la faune sauvage menacée en général et particulièrement celle des gorilles. C'est le cas du projet en faveur du développement local en périphérie de la réserve naturelle de gorilles (PROFADELLL). Le coordonnateur de ce projet, Anselme Nongamani, explique que les activités concernent le programme d'appui aux populations qui sont à la périphérie de cette réserve.

faune et la flore ?

gorille de plaine. Pour cette es-

pèce, il ne reste que 120.000 in-

dividus, alors qu'il y en avait plus

avant. Cela prouve que le bra-

connage reste d'actualité. C'est

la première des raisons on doit

conserver cette espèce pour

que les générations présentes

et futures puissent connaître

ces gorilles. Deuxièmement, le

gorille contribue à la régénéra-

tion de la forêt, parce que c'est

un animal mobile, du matin au

soir, il ne fait que se déplacer

en mangeant et fait tomber des

graines, ses excréments per-

mettent de faire pousser des

arbres. Le gorille a un matériel

génétique qui est proche de

I'homme, donc on peut tester

sur lui certains vaccins ou cer-

taines découvertes, avant de

l'appliquer chez l'homme. C'est

aussi une espèce emblématique

qui suscite l'écotourisme. Déjà à

* Que fait le projet ?

** C'est un programme financé par l'Union européenne, le programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) ou Central Africa regional program environment et la Fondation Aspinall, d'origine britannique (TAF pour The Aspinall Foundation), ainsi que le Gouvernement par le ministère de l'Economie forestière. Nous apportons des appuis aux populations vivant aux environs de la réserve. Notre principale mission, c'est d'accompagner les populations à travers des micro-projets de développement pour appuyer, notamment l'agriculture et l'élévage. Nous avons déjà réalisé des plantations agroforestières avec des arbres à croissance rapide dans lesquelles les populations ont planté le manioc et d'autres cultures vivrières comme le maïs. Ces plantations forestières permettent aux populations de se pourvoir en bois de chauffe et de construction, tels que l'acacia et l'eucalyptus, parce qu'au départ ces populations exerçaient une forte pression dans la réserve. *Quelle espèce d'animaux pré-

servez-vous dans cette réserve? Ces activités sont menées à la périphérie de la réserve, mais le projet lui-même s'occupe de la récupération des bébés gorilles orphelins, dont les parents ont été tués par les braconniers. Ce projet se déploie pour leur réhabilitation. On s'occupe de ces gorilles du bas âge jusqu'au moment où ils atteignent l'âge adulte, presque, autour de 12 ou 15 ans, qui est l'âge de maturité chez les gorilles. Après, on les remet en liberté dans la nature pour former leurs groupes familiaux et reprendre la vie normale qu'ils avaient dans la forêt.

Dans cette zone, quelle est l'étendue du braconnage?

** Le braconnage est même le problème majeur qui se pose au niveau de la reserve parce que peut-être, en raison de sa proximité de Brazzaville. Certains commanditaires du braconnage partent parfois de Brazzaville et il y a des braconniers qui utilisent même des armes de guerre. Il y a beaucoup de points d'entrée des braconniers. La réserve est confrontée à d'énormes difficultés parce que l'équipe d'écogardes est restreinte. Ils sont moins de trente. Et avec la crise financière qui sévit à l'échelle mondiale, la fondation Aspiral, qui est le principal pourvoyeur des fonds pour gérer la réserve, est victime de cette crise financière. Aujourd'hui, elle n'a plus cette capacité de couvrir cette réserve qui a une superficie de 173.000 ha. C'est quand même énorme pour moins de trente éco-gardes. C'est le principal *Pourquoi veut-on préserver la

**Le gorille est une espèce en voie de disparition. L'espèce Anselme Nongamani que nous conservons ici, c'est le

fait du succès dans la mesure où les gorilles réhabilités et réinsérés dans l'aire protégée se sont reproduits en donnant des bébés qui se comportent normalement.

*Est-ce que le projet répond bien aux objectifs ?

**Je pense que ce projet a porté ses fruits parce qu'il y avait un problème réel, le braconnage et une forte pression en matière de déforestation. Beaucoup de forêts qui étaient en bordure de près de vingt villages riverains de la réserve sont parties en fumée. Aujourd'hui, les effets sont positifs parce que les populations ont maintenant des massifs forestiers à croissance rapide pour avoir le bois de

chauffe et ne plus couper les forêts naturelles à préserver. *La conservation de la nature pose encore des difficultés.

** Heureusement que l'anti braconnage exercé par le projet bénéficie aussi de l'appui de l'armée. Mais, c'est un problème crucial. Il se pose jusque-là, parce qu'avec le changement climatique, les parténaires comptent sur nous, donc sur nos forêts. Je pense qu'on devrait mettre beaucoup d'accent dans l'afforestation de nos savanes pour créer un équilibre écologique surtout dans la zone de la Léfini. La nécessité de conserver s'impose aujourd'hui. Le gorille apparait comme une espèce parapluie pour retrouver les écosystèmes qui ont disparu ; ils doivent bénéficier d'une protection.
*Un message

**C'est l'occasion de vous dire que le projet que je coordonne consistant à réaliser des micro-projets de développement au profit des populations s'est arrêté brutalement. Il devait s'arrêter officiellement le 19 décembre 2019. Il a été arrêté malheureusement en avril dernier par manque de fonds de contrepartie. C'est aussi un appel à nos autorités que le travail que nous faisons c'est pour les Congolais et de toute l'humanité. Le projet PROFADELLL a démarré en 2014 pour une période de cinq ans.

Philippe BANZ



Propos recueillis par

GROUPEMENT D'HUISSIERS DE JUSTICE, **COMMISSAIRES-PRISEURS**

Maîtres ESSEBO Benoît & LANDZE Edgard 05, rue Louis TRECHOT, Immeuble OTTA. Centre-ville (Face Primature)
Tél.: 05 551 0722/06 634 70 27/05 558 75 85/06 665 23 41 E-mail: essebobenitot@gmail.com B.P.: 350, Brazzaville-CONGO

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES **PUBLIQUES**

A LA DEMANDE DE: du Bureau Régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé «OMS», situé à Brazzaville, cité du Djoué;

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.

PROCEDERA:

Le Samedi 20 Juillet 2019, à 10 heures précises ;

Dans l'enceinte de l'OMS Afrique, cité du Djoué de Brazzaville ;

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constitués du mobilier de Bureau, du matériel électroménager, des ordinateurs de bureau et laptops, des climatiseurs ainsi que d'autres biens et effets mobiliers.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, une caution remboursable ou déductible de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA au siège du Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs, situé au n°05, rue Louis TRECHOT, en face de la Primature ou au lieu de la vente.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution.

Pour toute information, contacter:

* Maîtres:

- ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 07 22/06 634 10 27 LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 75 85/06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 12 Juillet 2019.

Pour le groupement, **Un des Commissaires-priseurs** SÉNÉGAL

Hommage national à Ousmane Tanor Dieng

Homme politique de premier rang, secrétaire général du Parti socialiste (PS) dont il était pilier de la résistance socialiste dans son pays, Ousmane Tanor Dieng a reçu les hommages de son pays mercredi 17 juillet 2019. Dans l'hommage national que le Président Macky Sall lui a rendu, il a reconnu en cette figure celui qui «fut un homme de bien, un homme généreux, un homme discipliné et courtois». Décédé lundi 15 juillet en France, à l'âge de 72 ans, l'ancien leader du PS a ensuite été inhumé dans son village natal de Nguéniène, dans le département de Mbour.

a dépouille d'Ousmane Tanor Dieng avait été reçue mercredi à Dakar sur le tarmac du pavillon présidentiel de l'aéroport international Blaise Diagne. Elle est arrivée par un vol spécial, affrété par le Président de la République. De nombreuses personnalités politiques de tous bords étaient présentes aux côtés du chef de l'Etat, les ministres et ex-ministres sénégalais. Le Président malien Ibrahim Boubacar Keïta a également participé à cette cérémonie d'hommage.

Avec cette disparition, le Parti socialiste sénégalais devient orphelin de sa figure tutélaire. Le désormais ex-secrétaire général du PS, était pourtant controversé à la fin de son règne. Il laisse derrière lui un parti divisé et affaibli, qu'il a dirigé d'une main de fer pendant



Le Président Macky Sall pendant la cérémonie d'hommage



Ousmane Tanor Dieng

plus de vingt ans. A la tête du plus vieux parti de son pays, Ousmane Tanor Dieng aura tout connu du pouvoir et de ses affres. Il aura goûté tour-à-tour à la domination de son parti sur la scène politique sénégalaise, à l'apprentissage douloureux de la défaite électorale, au basculement dans la voie inédite de l'opposition avant de se rallier à une mouvance présidentielle

dont il n'aura jamais accepté de se défaire.

De la capitale Dakar jusqu'à son village de Nguéniène, c'est toute la classe politique sénégalaise qui s'est mobilisée. Adversaires, alliés, anciens compagnons de lutte et partisans de toujours, ils ont tous préféré taire d'abord leurs différends pour rendre un dernier hommage à ce digne fils du Sénégal, qui n'a eu de cesse d'incarner le Parti socialiste pendant plus de deux décennies. A cet instant du deuil et des adieux, les divisions qui ébranlent son parti sont pour un temps, sinon ont été oubliées, voire passées sous silence. De sa cellule de prison, le socialiste Khalifa Sall, ancien maire de Dakar s'est souvenu d'un homme «sans concession sur ses convictions», et rendu hommage à celui «qui a rempli, avec responsabilité et courage, sa mission à la tête du Parti socialiste au moment où il faisait l'apprentissage de l'opposition».

Azer ZATABULI

CENTRAFRIQUE

Recrudescence de combats entre groupes armés

Des hostilités ont éclaté dimanche 14 juillet 2019 dans la ville d'Am Dafok, près de Birao à l'extrême Nord-est du pays, à la frontière avec le Soudan. Elles ont opposé deux groupes armés signataires de l'accord de paix: le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) et le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ). Bilan: au moins huit morts.

epuis sa signature en début d'année, l'accord de paix en Centrafrique reste fragilisé par des divergences entre différents groupes armés avant jusqu'ici le contrôle du pays. Les combats de dimanche dernier auraient débuté lorsque des membres du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice ont traversé la frontière soudanaise avec des caisses de munitions de chasse. Sur place, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique a saisi certaines munitions. «Nous avons interdit la circulation des armes dans notre zone», a affirmé le leader du FPRC, Abdoulaye Hissen, qui a expliqué qu'il ne pouvait pas



Les groupes armés continuent de terroriser en RCA

accepter cette situation. Car, a-t-il révélé, «c'est la troisième fois que nous les arrêtons avec des munitions».

Devant cette recrudescence des violences, personne n'ose avoir la certitude d'identifier le groupe qui a le premier ouvert le feu. Mais les combats auraient finalement causé la mort de quatre hommes du FPRC et quatre autres du MLCJ. Aussi, le FPRC revendique six prisonniers, ce que dément le MLCJ.

Le leader du MLCJ, Gilbert Toumou Deya, aussi ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec les groupes armés, considère que le FPRC a dressé des barrières illégales dans cette partie du territoire.

Il exhorte le mouvement à se replier et à attendre le programme Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Cette région, particulièrement isolée mais aussi très stratégique, semble être le théâtre d'affrontements des mouvements ces derniers jours. La SELEKA rénovée pour la paix et justice (SRPJ) a publié un communiqué depuis Am Dafok le 13 juillet dernier pour appeler les déçus de l'accord à la rejoindre. Elle affirme avoir engagé des discussions avec Abdoulaye Miskine du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) et la coalition SIRIRI.

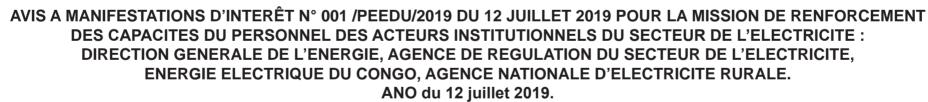
Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



REPUBLIQUE DU CONGO PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)



Tél: [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr



Le présent avis à manifestations d'intérêt annule et remplace celui du 28 juin 2019.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA & BIRD) pour financer le PEEDU et se propose d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) pour le renforcement des capacités du personnel des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité : Direction Générale de l'Energie (DGE), Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Energie Electrique du Congo (E²C), Agence Nationale d'Electricité Rurale (ANER).

Le Gouvernement a lancé en 2003 une réforme du secteur de l'énergie à travers l'adoption de plusieurs textes de lois portant code de l'électricité, création de l'ANER, création de l'ARSEL et création du fonds de développement du secteur de l'électricité (FDSEL).

En 2017, le Gouvernement a actualisé la lettre de politique sectorielle en maintenant les objectifs antérieurs mais en se focalisant sur 4 axes pour assurer la fourniture du service d'électricité de manière efficiente par la :

- Finalisation du cadre institutionnel et réglementaire notamment par le renforcement des capacités des institutions du secteur (DGE, ARSEL, E²C, ANER) ;
- Réforme de l'opérateur historique (Société Nationale d'Electricité) ;
- Promotion des énergies renouvelables et augmentation de l'offre ;
- Réhabilitation, renforcement et modernisation des infrastructures de transport et de distribution d'électricité (lignes, postes de transformation, réseau de distribution).

L'objectif de la consultation est d'apporter une assistance technique au Gouvernement dans le renforcement des capacités du personnel des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité (DGE, ARSEL, E²C et ANER).

Le Consultant retenu devra assurer la formation qualifiante du personnel de la DGE, ARSEL, E²C et ANER dans les modules ci-dessous répertoriés :

- et ANER dans les modules ci-dessous répertoriés :
 Financement des projets dans le secteur de l'énergie (production, transport et distribution),
- Formation sur la tarification traditionnelle,
- Formation sur la régulation tarifaire,
- Formation sur les contrats d'achats d'électricité,
- Financement des projets d'électrification rurale décentralisée (ERD).

L'Unité de Coordination du PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : être un Consultant firme de renommée internationale disposant d'au moins trois (3) expériences pertinentes en matière de formation qualifiante dans les modules fixés.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de Janvier 2011, version révisée Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus mentionnées.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 31 juillet 2019 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEE-DU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo –

Tél: [242]055568787 - Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2019.

Le Coordonnateur du PEEDU Maurice BOUESSO. /



LA CAN TOTAL EGYPTE 2019 EN INTEGRALITE ET EN HD



*Tarif TTC en vigueur au 31/05/2019 au 30/06/2019 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION, ACCESS+, ESSENTIEL+, EVASION+ au TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. Dans la limite des stocks disponibles. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum consaillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.



CANAL+
DIFFUSEUR OFFICIEL

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou reçu par la Communauté anglophone **Saint Sacrement**

La Communauté anglophone Saint Sacrement de Brazzaville ayant pour aumônier, père Cyriaque Onuoha, prêtre religieux la Congrégation du Saint Sacrement, était dans la liesse générale en recevant, dimanche 7 juillet 2019, le pasteur propre de l'Eglise diocésaine, Mgr Anatole Milandou, archevêgue de Brazzaville. C'était au cours d'une messe célébrée par l'archevêque et concélébrée par les pères Cyriaque Onuoha, Brel Daouda Malela, président de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo, vicaire épiscopal chargé de la vie Consacrée dans l'archidiocèse de Brazzaville, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement, Jerome Mih Ndo, supérieur provincial de la Congrégation des fils de l'Immaculée en Afrique, Rodolphe Mboya, prêtre religieux de la Congrégation du Saint Sacrement, Cyriaque Mouniengué, spiritain, vicaire de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé, Paul Ikwebe, vicaire de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, et l'abbé Cédric Mathias Louhouamou, cérémoniaire adjoint de l'archevêgue. Un diacre, le père Sévérin Amos Mvouka, de la Congrégation du Saint Sacrement, a concélébré la messe animée par la chorale de la communauté.

u cours de la messe, l'archevêque a conféré le sacrement de confirmation à quinze chrétiens ayant suivi et achevé leur formation de base avec assiduité et ponctualité.

Les fidèles laïcs anglophones membres de cette communauté étaient dans la joie de recevoir l'archevêque, venu les encourager à aller de l'avant et s'enquérir des avancées réalisées dans la construction de la nouvelle église, sise 51, rue Kimpandzou, à Moungali, le 4e arrondisse-ment de la Ville-Capitale, devant trôner à court ou moyen terme sur le panorama de l'archidiocèse de Brazzaville, aux côtés d'autres églises témoins de l'histoire de l'évangélisation de cette

C'est le père Cyriaque Onuo-ha qui a prononcé le mot de bienvenue à l'archevêque dans lequel il a affirmé: «La visite de ce jour est la troisième depuis que cette communauté existe. La première était à l'école spéciale des 10 maisons, un certain 11 septembre 2011. Ce jour inoubliable dans la vie de cette communauté, après avoir écouté le mot de bienvenue présenté par la communauté dans votre réponse vous avez promis de nous aider à trouver un bon endroit beaucoup plus décent pour nos célébrations eucharistiques. Parce que jusque-là nos célébrations se faisaient dans la grande salle de cette école. Promesse tenue lorsque par la lettre n°366/AM/14 du 30 juillet 2014. vous avez mis à la disposition de cette communauté le terrain situé au n°51 rue Kimpandzou Moungali; terrain sur lequel est érigé aujourd'hui cette église.» Poursuivant son adresse, l'aumônier de la communauté a renchéri: «Jusqu'ici la communauté n'a bénéficié d'aucune assistance extérieure. Mais elle continue à se battre toute seule pour finaliser le reste des travaux et ensuite vous inviter de nouveau pour l'inauguration. Ce qui fait l'Eglise, Excellence Mgr, comme nous le savons, ce n'est pas un bâtiment, mais le peuple de Dieu qui se rassemble au nom de son Seigneur pour le louer et l'adorer. Donc à part cet édifice, vous avez en face de vous les fidèles de cette communauté anglophone de votre archidiocèse. Depuis votre dernier passage elle ne cesse de grandir et elle continue à se structurer de jour en jour.» Après avoir présenté la composition de cette communauté en termes de mouvements d'apostolat et abordé la vie sacramentelle de la communauté, père Cyriaque Onuoha a fait remarquer: «Nous avons préparé plusieurs couples au mariage chrétien. Quelques-uns ont été bénis ici et les autres ont eu lieu dans leurs pays d'origine. Ces mariages que nous avons bénis ici, ont été inscrits dans un registre de mariage de la communauté comme pour les baptêmes.»



L'archevêque de Brazzaville entouré de l'aumônier de la communauté, des concélébrants, des confirmés et des servants d'autels

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a affirmé: «Je suis heureux de vous et de nous retrouver ce matin dans la joie du Christ ressuscité pour dire merci à Dieu et à vous tous pour la générosité dont vous avez fait montre dans la construction de votre église.» Ayant abordé les textes liturgiques du jour, l'archevêque a affirmé: «Dans l'évangile d'aujourd'hui, Saint Luc traite de la question de la mission dont Jésus donne quelques consignes. Jésus, sorti du Père pour annoncer la Parole de Dieu a commencé par appeler des disciples à sa suite. C'est l'objet du passage de l'Evangile de ce dimanche. Il s'agit de l'envoi en mission de 72 disciples pour évangéliser le monde. Il les envoie par groupe de deux. Plutôt que d'être seul, Jésus les envoie deux par deux. C'est bon pour le moral, on peut se concerter, on peut se soutenir.» Parlant de la spécificité de la mission, le pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville a fait savoir: «La mission vise le monde qui ne connaît pas le Christ pour le lui révéler. Les soixante-douze ne sont pas envoyés à leurs frères de race, ceux que nous appelons «nos frères», mais à toute l'humanité. Aujourd'hui, le Pape François insiste beaucoup sur les périphéries souvent en marge et négligées auxquelles l'Eglise doit apporter l'Evangile. Dans ce sens, la moisson est grande, la vigne du Seigneur est immense, elle est aussi vaste que le monde.» S'adressant aux confirmands, l'archevêque

a fait savoir: «Vous allez recevoir le sacrement de l'initiation chrétienne. Les trois sacrements de l'initiation chrétienne sont: le baptême, l'eucharistie et la confirmation. Par la confirma tion, vous devenez des chrétiens adultes. Vous n'êtes plus des enfants. Car la confirmation fera de vous, des adultes capables d'affronter les difficultés de la vie chrétienne.» Après l'homélie, a eu lieu l'exécution du rituel du

sacrement de la confirmation. Vers la fin de la messe, après le mot de remerciements prononcé par le premier responsable laïc de la communauté, l'archevêque a encouragé et félicité les membres de cette communauté pour le travail abattu sans aide extérieure jusque-là et les a réconfortés en leur promettant d'initier des projets en leur faveur à adresser aux organismes d'Eglise susceptibles de leur apporter de l'aide afin d'accélérer les travaux de construction de cette église. Après son ultime intervention, Mgr Anatole Milandou a accordé la parole au père provincial de la congrégation des fils de l'Immaculée en Afrique, de nationalité camerounaise, ayant séjourné à Brazzaville, à l'occasion de l'ordination du premier prêtre congolais de cette congrégation. Dans son adresse en anglais, il s'est réjoui de se retrouver devant ses frères anglophones et a remercié l'archévêque de lui avoir accordé la parole, et l'aumônier de la communauté de l'avoir invité.

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAROISSE SAINT KISITO DE MAKÉLÉKÉLÉ (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Messe des prémices de l'abbé Gaël Yadiki et du père Piercy Maboto

Ala paroisse Saint Kisito de Ma-kélékélé, les chrétiens étaient en liesse le dimanche 7 juillet 2019. Deux nouveaux prêtres et fils de la paroisse ont célébré leur première messe, entourés de leurs aînés dans le sacerdoce dont l'abbé Arnaud Louaza de l'archidiocèse de Brazzaville, les pères de la Congrégation du Saint Esprit: Yvon Bemba et Chrislain Bienvenu Bintsitou, le curé, tous les trois, fils de ladite paroisse, les pères Delphin Nyone et Noël Nzazi-Manunga de la Congrégation des Fils de l'Immaculée Conception, en provenance de la Côte d'Ivoire, les pères Daniel Mbimi et Nicaise Ossebi, les abbés Adonias Sita, Chrislain Katoudi et Hervé Bahouatila, du diocèse de Kinkala, et l'abbé Clotaire Maniongui, diacre du diocèse de N'kayi.

Très prolifique, sur la liste des prêtres originaires de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé deux noms se sont ajoutés: l'abbé Gaël Yadiki du diocése de Kinkala, or-



L'abbé Gaël Yadiki et le père Piercy Maboto

donné prêtre le dimanche 30 juin 2019 par l'imposition des mains de Mgr Louis Portela Mbuyu, évêque de Kinkala, à la Place mariale de la Cathédrale Sainte Monique; le père Piercy Maboto, de la Congrégation des Fils de l'Immaculée Conception, ordonné prêtre le samedi 6 juillet 2019, à la

Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Le père Maboto Piercy, par cette ordination, devient le premier prêtre congolais de cette congrégation.

C'est le dimanche 7 juillet qu'ils ont été reçus, comme prévu, à la

paroisse Saint Kisito de Makélékélé par une foultitude de chrétiens qui les ont accueillis avec pompe à toutes les messes dont ils ont eu l'honneur de célébrer. Deux grands moments ont caractérisé ce grand événement: la liturgie eucharistique et le repas paroissial. La liturgie de ce qua-torzième dimanche de l'Année C, a rappelé le père Piercy dans son homélie, à la messe de 10h30, se cristallise autour de la mission des 72 disciples de Jésus. En faisant l'exégèse de ce nombre 72, le père Percy a dit qu'il renvoie, aussi, à la grande famille de Noé (Gn 10, 23). Il désigne, par ailleurs, tous les baptisés qui sont appelés, au nom du sacerdoce baptismal, à annoncer la Bonne Nouvelle du salut. Le chiffre 2, a-t-il encore souligné, revêt un caractère très important (Deut 15, 10). Il permet la certitude du témoignage. On ne peut douter d'un témoignage donné par deux personnes. En guise d'illustration, il a cité le récit de la résurrection du Christ Jésus. Le chiffre 2 est aussi le symbole de la complémentarité. Par-là, le père Percy a invité le peuple de Dieu qui est à Kisito à se soutenir.

Au cours de cette même messe. 36 chrétiens ont fait leur profesXVIE DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Ecoutons et servons notre Seigneur présent au cœur du monde»

Textes: Gn 18, 1-10; Ps 14 (15); Col 1, 24-28; Lc 10, 38-42.

Il y a des cas où le fait de découper le texte des évangiles en petits paragraphes peut rendre difficile leur compréhension. C'est le cas de ce dimanche. L'histoire de Marthe et de Marie, prise en elle-même, ne nous donne pas le secret de ce texte. Voyons cela

Nous voyons deux sœurs, qui reçoivent Jésus dans leur maison. Déjà nous avons l'image de la vie chrétienne. La vie chrétienne consiste bien à accueillir Jésus chez soi. Or, on présente souvent l'attitude de ces deux femmes comme l'image de deux vo-cations complémentaires dans l'Eglise, la vie apostolique et la vie contemplative. On y voit aussi la description de deux temps de la respiration chrétienne, la prière et l'action. Pourtant, si on lit le texte attentivement, on ne peut pas soutenir cette explication. S'il est vrai que Jésus approuve Marie, on ne peut pas dire qu'il désapprouve Marthe. Il lui reproche, au contraire, de s'occuper de choses futiles. Comment faire de Marie le modèle de l'action chrétienne? Cela voudrait dire qu'il n'y a qu'une seule voie, celle

de la contemplation et de la prière. Or il n'en est rien. Nous en trouvons la preuve dans le texte luimême à condition d'en commencer la lecture un peu plus haut et de joindre l'évangile de dimanche dernier et celui de ce dimanche. Il s'agit de la parabole du Bon Samaritain. C'est bien là que nous trouvons l'attitude complémentaire de celle de Marie. Un homme rencontre un blessé sur le bord de la route. Il soigne, le conduit à l'hôtellerie et se charge des dépenses. Cet homme pratique le deuxième commandement de la Loi. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Elle est ici la belle figure de chrétien que saint Luc campe en face de l'autre belle figure de chrétien qu'est Marie. Pour mettre en valeur Marie, Luc fait intervenir sa sœur Marthe. De la même façon, pour mieux dessiner le personnage du Bon Samaritain, Luc raconte l'attitude du prêtre et du lévite.

Mais les deux comportements qui importent sont bien celui du samaritain et celui de Marie. Au lieu d'opposer l'attitude de celui ou de celle qui se fatigue au service de son frère et de sa sœur et l'attitude de celle qui s'assied aux pieds de Jésus pour l'écouter, ce double récit nous dit que Jésus approuve l'une comme l'autre. C'est bien ensemble qu'elles sont l'illustration de la Loi. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... Tu aimeras le prochain. Nous avons à distinguer ces deux commandements comme les deux formes de vie qu'ils peuvent induire. Pourtant s'il convient de les distinguer ce n'est ni pour les séparer ni pour les opposer. Les deux commandements ne font qu'un.

Dans la vie concrète du chrétien, que deviendrait sa vie s'il ne faisait pas tous ses efforts pour unir les deux commandements? Prier, oui mais pour aider et servir. Approfondir le sens de son service dans les moments de prière. Que serait devenue l'Eglise si elle n'avait connu que la contemplation? Que serait-elle devenue si elle n'avait connu que des chrétiens dits actifs? Il est évident que, selon les tempéraments ou l'histoire de chacun, les uns sont mieux à leur table dans une vie plutôt contemplative, d'autres, dans une vie plutôt active. Pourtant, à voir l'éloge de Jésus pour le Bon Samaritain, il importe de beaucoup que tous ceux et celles qui sont voués ou plus enclins à la prière n'ignorent pas l'importance du service des hommes et des femmes. Qu'ils vivent leur vocation, eux aussi, comme un service des hommes et des femmes. Et l'on voit des monastères offrir leur locaux, leur église, leur communauté pour aider les gens plus actifs à se ressourcer dans la prière, le recueillement, le silence de la contemplation. Mais à voir l'éloge que Jésus fait de Marie, cela peut aider tous ceux et celles qui vivent dans des vocations dites actives, à ceux et celles qui courent à longueur de journée, à prévoir, dans leur emploi du temps, des moments de respiration gratuite, à ces pages de leur agenda qu'ils auront rayées à l'avance afin de perdre un peu de leur temps pour s'asseoir un moment aux pieds de Jésus, pour y relire leur vie et leurs engagements. Cette relecture cherchera à vérifier l'intention droite qui doit animer leurs actions, la finalité de toute leur vie qui est de louer, servir et adorer Dieu. Pas pour autre chose. Pour les uns comme pour les autres, le fait de prévoir ces moments de complémentarité leur permettra de vérifier que leur vie n'est pas simplement livrée à la spontanéité de leur tempérament, mais qu'elle est vécue comme une réponse à l'appel du Seigneur.

Saturnin Cloud BITEMO, S.J.

DIOCÈSE DE NKAYI

Publication de bans

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, annonce aux ouvriers apostoliques, aux responsables des bimvuka, des bisalusu; aux fidèles laïcs et à tous les diocésains qu'il projette d'ordonner des diacres et des prêtres le samedi 20 juillet 2019, à 14h en l'église Notre Dame de Lourdes de Sibiti.

Pour l'ordination diaconale, il s'agit de Sert Albert Bamana Youndouka, Brythish Stevall Kibinda, Alurcia Ange Baudron Mananga. Pour l'ordination presbytérale, il s'agit des abbés Davin Ismaël Biloumbou, Clotaire Maniongui Mabondzo, Daslin Ngoulou Ngou-

Pour toute question concernant la vie des ordinands, prière de s'adresser à l'évêque du lieu.

sion de foi et reçu le scapulaire des mains du père Nicaise Ossebi. A la fin de la messe, à l'heure du repas, un décor bien placé par le père Elie Mvongo, le presbytère de la paroisse était envahi par quelques responsables des mouvements d'apostolat de la

paroisse, certains membres des familles des deux prêtres, les chrétiens non groupés, les amis et connaissances

> Aubin BANZOUZI et Hervé KIYINDOU

ECHOS DES COMMISSIONS EPISCOPALES =

Le suivi budgétaire des Commissions justice et paix

Depuis une dizaine d'années, les Commissions justice et paix poursuivent leur mission de plaidoyer social dans les domaines prioritaires de l'éducation et de la santé.

e plaidoyer consiste à attirer l'attention des débiteurs d'obligation sur les détenteurs des droits ou les bénéficiaires finaux des politiques publiques. Il s'agit d'interpeler les pouvoirs publics pour leur pouvoir d'aider les populations au vivre ensemble et au mieux être social. Le sort des citoyens mal soignés, c'est la mort et pour ceux qui sont sans scolarisation et sans éducation, l'avenir est hypothéqué. Pour le gouvernement, l'éducation nationale et la santé s'inscrivent comme deux grands défis du développement inclusif et durable du pays. Comme titrait Ki-Zerbo: «éduquer ou mourir». Il s'agit de «mettre l'homme au centre du développement» en lui assurant une bonne éducation et en améliorant les systèmes éducatifs et sanitaires du pays. Le suivi budgétaire: de quoi parle- t-on?

C'est la méthodologie conçue par les commissions justice et paix pour suivre le budget, les investissements votés au début de chaque année par les deux chambres du Parlement dans les mêmes termes et exécutés par le gouvernement de la République.

En ce qui concerne l'éducation et la santé, près de 20% du budget d'investissement est consacré à ces deux secteurs

prioritaires. Malheureusement les réalisations sur le terrain sont mitigées. Même si, notre PND 2018-2019 accorde en son chapitre 4 une place importante à l'éducation nationale, les disfonctionnements et les précarités demeurent inquié-

tantes. Les interrogations sont

tif et de la formation qualifiante et professionnelle...

A partir du budget d'investissement, les commissions justice et paix analysent le budget d'investissement. Et les principales activités portant sur des missions et les enquêtes de terrain sur l'ensemble du territoire national. Ensuite, elles procèdent à l'évaluation des réalisations sur le terrain. Le constat est d'environ 10 à 15% de réalisation. Elle se pose des questions sur l'exécution



Les membres du bureau national de la Commission épiscopale Justice et Paix avec l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national (à l'extrême gauche)

Peut-on former l'élite tant souhaitée dans des classes pléthoriques de plus de 100 élèves par classe, avec une seule université d'Etat à Brazzaville, avec des enseignants de plus en plus peu qualifiés. Or, «il n'est de richesse que d'homme», nous rappelle notre PND qui a retenu dans son agenda une réforme en profondeur du système éduca-

du budget d'investissement depuis le vote par les parlementaires, l'exécution par les ministères et les opérateurs économiques. Les causes sont nombreuses et non encore élucidées.

Il s'agit, en d'autres termes, d'un contrôle citoyen dans le strict respect de nos pouvoirs publics, à la lumière de l'article 21 de la DUDH et des engaCONGRÉGATION DES SŒURS MARIE MADELEINE POSTEL

Sœur Doriane Moutete désormais détentrice d'une licence professionnelle

Pour obtenir sa licence professionnelle, option: comptabilité et gestion financière, sœur Doriane Vladimira N'simba-Moutete, de la Congrégation des sœurs Marie Madeleine Postel, a soutenu sa monographie, mercredi 26 juin 2019, à l'Ecole africaine de développement (EAD), sur le thème: «Traitement comptable des opérations courantes dans une organisation non gouvernementale: cas de Caritas Congo». C'était devant le jury composé de: Alphonse Mabika, président; Dalhanci Ngamebako, vice-président: et de Serge Makaya, directeur de mémoire.

e travail de fin d'étude de l'impétrante comporte trois chapitres en dehors de l'introduction et de la conclusion. Ces trois chapitres s'intitulent: fondements théoriques des opérations comptables courantes; structure et fonctionnement de la Caritas Congo; pratique et comptabilisation des opérations courantes à la Caritas Congo. Dans l'introduction de son mémoire, l'impétrante souligne: «Quelque soient la nature et les activités d'une entité, il est important de surveiller son fonctionnement et de contrôler ses finances. Ce contrôle se fait à l'aide d'un outil approprié appelé la comptabilité. (...) La comptabilité étant comme moyen de protection des tiers (clients, actionnaires, banques, etc) permet de fournir les éléments nécessaires à la détermination des résultats.

L'information financière produite

par celle-ci permet d'éclairer la

gements pris par nos pouvoirs

publics; les citoyens ont le

droit et le devoir de se poser

des questions sur les poli-

tiques publiques et sociales.

In fine, le Suivi Budgétaire des

Commissions justice et paix

gestion et la prise de décision des dirigeants de l'entité.» Dans son exposé, Mlle Doriane Vladimira N'simba-Moutete a relevé: «La présente monographie est la synthèse de tout ce que ce qui a été vécu durant toute la période du stage et au cours de nos recherches à la Caritas Congo. Les méthodes de collecte des informations ont été: les entretiens directs avec le personnel, la consultation des rapports de stage et des monographies, sans oublier la consul-tation de quelques ouvrages de comptabilité. Pour atteindre nos objectifs, le choix du thème nous amenée à poser comme problématique la question suivante: «Comment se fait la comptabilisation des opérations courantes par le service de la comptabilité à la Caritas Congo?» Au terme de son exposé, l'impétrante a souligné: «A travers ce travail,

vise l'amélioration des conditions de vie des populations et la promotion du bien commun national...

Commission Episcopale Justice et Paix

nous avons montré la comptabi-



Sœur Doriane Vladimira N'simba-Moutete

lisation des opérations courantes à la Caritas Congo et nous pouvons avouer que cette étude nous a permis de constater que la Caritas Congo applique le plan comptable O.HA.DA.»

S'en est suivie la phase échanges, partages, suggestions, contributions et remarques, au cours de laquelle le jury a apporté sa touche sur le travail réalisé par l'impétrante. Travail d'un haut niveau, véhiculant des informations scientifiques d'une haute facture et rédigé dans un style clair et accessible à tous.

La cérémonie de cette soutenance s'est achevée par la délibération du jury au cours de laquelle, la note de 16/20 a été attribuée à Mlle Doriane Vladimira N'simba-Moutete, par le jury, la déclarant ainsi détentrice du diplôme de licence professionnelle, option: comptabilité et gestion financière.

Gislain Wilfrid BOUMBA

«COMPLEXE INDUSTRIEL AUGUSTE MIAKASSISSA»

Société à Responsabilité Limitée Au Capital Social de: 5.000.000 F. CFA Siège social: Route de l'Aéroport, Quartier Mpita POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée de Droit Congolais en date du 10 Février 2012 dénommée «Complexe Industriel Auguste Miakassissa», en sigle «CIAM-SARL», dont les Statuts ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, lesquels Statuts ont fait l'objet de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire enregistré sous le numéro 12 DA 275 présentant les activités suivantes: la fabrication, l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous produits laitiers, la restauration et la pâtisserie, les prestations de services, la fabrication de craies, le commerce général. Administration de la Société:

<u>Gérant Associé:</u> Monsieur MIAKASSISSA Auguste, de nationalité congolaise, né le 08 Avril 1940 à Mountsaka-Boko; Pays de naissance: Congo;

<u>Co-Gérante</u>: Madame MIAKASSISSA Edvienne Patricia Flore, de nationalité congolaise, née le 01 Mars 1970; Pays de naissance: Congo;

Immatriculation: la Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 05 Mai 2012, sous le N° RCCM CG/PNR/12 B 109.

«COMPLEXE INDUSTRIEL AUGUSTE MIAKASSISSA»

Société à Responsabilité Limitée Au capital Social de: 13.000.000 F. CFA Siège social: Route de l'Aéroport, Quartier Mpita RCCM: 12 B 109 POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DUC CONGO

INSERTION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 08 Juin 2015, les associés de la Société «Complexe Industriel Auguste Miakassissa», en sigle «CIAM-SARL», ont décidé de l'augmentation du capital social, lequel procès-verbal avait été reçu au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire enregistré sous le N°15 DA 1392, en date du 12 Octobre 2015. Changement:

* <u>Ancien Capital Social:</u> 5.000.000 F. CFA *<u>d</u>: 13.000.000 F. CFA

Pour avis.

EDUCATION

Remise officielle de l'école inclusive de Kintélé

Destinée aux élèves non-voyants et voyants, l'école inclusive de Kintélé, dénommée Emmaüs, est la plus grande œuvre réalisée par l'ONG "Viens et Vois". Située au nord de Brazzaville, à quelques encablures de l'Université Denis Sassou-Nguesso, elle a été réceptionnée officiellement lundi 15 juillet 2019 par son président, Emerson Massa.

inancée à hauteur de 193,923 millions de F.CFA par la Mission Evangélique Braille, basée en Suisse, la réalisation de cette école a duré six ans, a confié Emerson Massa. L'établissement va accueillir dans un premier temps les élèves de l'école primaire, et progressivement ceux des autres cycles. Les inscriptions ont déjà commencé. Les frais mensuels sont fixés à 7.000 Francs CFA. «La meilleure socialisation, estime le président de l'ONG "Viens et Vois", passe par ce brassage, par cette familiarité entre voyants et non-voyants. Les aveugles ne peuvent pas constituer des ghettos pour vivre sous le poids de l'isolement, de la solitude sans dignité.»

La remise officielle de

l'école a concerné le rezde-chaussée et le premier étage. Le rez-de-chaussée a quatre salles de classe de 20m² d'une capacité de 24 places et des salles de 24m² de trente places. On y trouve également une salle informatique ou cyber café, une cantine scolaire, une cuisine et des toilettes pour les garçons et pour les filles. Au premier étage, se trouvent deux salles de classe de même dimension, une bibliothèque, une salle d'archives, une salle de conseil, un bloc administratif et un bureau du président de l'ONG.

La remise officielle de l'œuvre a été immédiatement suivie d'une formation d'enseignants, lancée officiellement par Nicolas Toumbou, conseiller technique du ministre de



Vue principale de l'école

l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Elle concerne 21 enseignants, au nombre desquels 15 du ministère de l'Enseignement primaire et six du ministère des Affaires sociales. La formation est assurée par quatre inspecteurs de la direction continue du ministère de l'Enseignement primaire. Elle porte sur les techniques pédagogiques de l'éducation inclusive et sur les spécificités du handicap visuel. Elle prendra fin le 5 octobre prochain. Nicolas Toumbou, rappelant la tâche dévolue aux enseignants, a fait

savoir aux futurs encadreurs de l'établissement qu'ils auront en face des apprenants particuliers, et qu'il leur faudra plus de sérieux, d'assiduité et de ponctualité afin de faire vivre l'école. «Vous serez, a-t-il dit, les pionniers de l'école inclusive que recommande l'Objectif de développement durable n°4 concernant l'éducation. Enseignants, vous l'êtes déjà, il ne vous reste plus qu'à maîtriser l'écriture Braille afin de faire fonctionner l'établissement.»

> **Alain-Patrick MASSAMBA**

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

TRAFIC DES PRODUITS DE FAUNE

Comparution de sept présumés trafiquants

Des individus soupçonnés d'avoir participé à un trafic de produits de faune seront jugés le 24 juillet 2019, à la Cour d'Appel de Pointe-Noire et au Tribunal de Grande Instance de Djambala.

A Pointe-Noire, deux trafiquants présumés, l'un bijoutier et l'autre vendeur d'objets d'art, de nationalité congolaise et angolaise, ar-rêtés le 16 octobre 2016 en flagrant délit de détention d'une centaine d'objets sculptés en ivoire et de cinquante morceaux bruts de pointes d'ivoire, seront à la barre



Deux de sept traficants pendant leur interpellation

A Djambala (département des Plateaux), cinq présumés trafiquants fauniques tous de nationalité congolaise, arrêtés les 21 et 23 juin 2019 dans cette localité, répondront de leurs actes au tribunal. Deux des prévenus avaient été arrêtés en flagrant délit de détention, circulation illégales et tentative de commercialisation de quatre pointes d'ivoire représentant deux éléphants tués. L'un est récidiviste; il fut interpellé le 19 octobre 2017 à Zanaga, dans le département de la Lékoumou, pour les mêmes faits. Il est aussi poursuivi pour abattage d'une espèce intégralement protégée avec une arme de guerre. Les trois autres présumés trafiquants avaient été arrêtés le surlendemain. Ils font face à des accusations de délit de détention, circulation illégales et tentative de commercialisation d'une peau de panthère. Ces présumés trafiquants avaient été interpellés grâce aux efforts conjugués des éco-gardes des directions départementales de l'Economie forestière de Pointe-Noire et des Plateaux, des éléments de la Gendarmerie nationale, avec le concours du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF).

Pour rappel, l'éléphant et la panthère font partie des espèces animales protégées au Congo. L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que leurs trophées sont strictement interdits, dispose l'art. 27 de la loi du 28 novembre 2008.

V.M.



Pointe-Noire, le 12 Juillet 2019

Objet: Prorogation de la date limite de réponse.

La Direction de la société ILOGS SA informe le public que la date limite de réponse à l'AVIS A MANI-FESTATION D'INTERET N°0377/07-2019/ILOGS/ DG/DAG/jlm/sap du 27 juin 2019 est désormais fixée au 23/07/2019, au lieu du 16 juillet 2019.

N.B.: Les réponses devront être transmises par courrier à déposer à l'adresse du siège social et par mail à l'adresse: ami.vendorlist@csp-ilogs.com

La Direction ILOGS

INTEGRATED LOGISTIC SERVICES Avenue de Bordeaux (enceinte du Port) **BP 788 POINTE-NOIRE** Tél: (242) 06 664 86 35 / 05 559 8635 Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo **INSERTION LEGALE**

«EKIANI INTERNATIONAL TRADING SERVICES» En sigle «EITS-SARLU»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000) Siège social: quartier Centre-ville RCCM: CG/PNR/19 B 205 Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 26 avril 2019, enregistré à Pointe-Noire le 29 avril 2019, folio 78/31, n° 3276, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ;

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Diverses prestations de services: On & Offshore, mise à disposition du personnel; - Import-export :
- -Conseils en entreprises et Finances ;
- -Location de véhicules ;
- Travaux de bâtiment: Peinture, réfection de maison, soudure, etc.;
- -Restauration ;

Et toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son

développement ;

<u>DENOMINATION</u>: La société prend la dénomination de «EKIANI INTERNATIONAL

TRADING SERVICES», en sigle «EITS-SARLU» ;
<u>SIEGE SOCIAL:</u> Le siège social de la société est sis à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, République du Congo;

<u>DUREE:</u> 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.; <u>GERANCE</u>: La société est gérée par Monsieur Victorien Romaric PIKO, nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée : <u>RCCM:</u> CG/PNR/19 B 205;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 mai 2019 sous le n° 19 DA 550.

Fait à Pointe-Noire, le 15 juillet 2019

Pour avis et mention Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, **Notaire**

ECONOMIE

Gagner un voyage pour vendre ses produits dans une grande foire internationale. Avec UBA, c'est possible!

A l'occasion de l'édition 2019 du forum organisé par la Fondation Tony Elumelu à Abuja (Nigeria), les 26 et 27 juillet prochains, la banque UBA invite les entrepreneurs locaux des 20 pays africains dans lesquels elle est présente, à s'inscrire pour bénéficier d'une exposition exceptionnelle au cours d'une foire créée en marge de la manifestation. Le but : mettre en lumière le potentiel de création des jeunes porteurs de projet du continent.



Vous êtes créateurs de mode ou d'accessoires, designers, photographes, créateurs de produits de soin ou alimentaires ? N'hésitez-pas ! Inscrivez-vous en ligne à la foire organisée par la banque UBA à Abuja (Nigeria), les 26 et 27 juillet pour avoir la chance de bénéficier d'un voyage tous frais payés et d'un stand gratuit sur place. C'est pour vous, l'occasion rêvée de faire découvrir vos produits à un public hétéroclite, composé de jeunes entrepreneurs comme vous, mais aussi de potentiels investisseurs et partenaires venus des quatre coins de l'Afrique pour assister au forum de la Fondation Tony Elumelu.

À l'origine, la Fondation Tony Elumelu organise chaque année un forum pour réunir les lauréats de son programme de financement au Nigeria. Son promoteur, l'homme d'affaire Tony Elumelu, Président du groupe UBA entre autres, a eu pour ambition en la créant, d'aider 1000 jeunes africains par an à bénéficier d'un accompagnement financier de 10.000 dollars et d'un programme de formation pour lancer un business viable.

Depuis le lancement du projet en 2015, ce sont plus de 7000 jeunes qui ont été sélectionnés dans toute l'Afrique et qui ont été financés par la Fondation et ses partenaires. Le dernier en date à s'associer au projet est le PNUD (Programme de développement des Nations Unies). Au Congo en 2019, 15 jeunes porteurs de projets ont eu la chance d'être choisis et suivent désormais une formation depuis avril 2019.

Le forum est donc l'occasion de promouvoir cette initiative auprès des milieux d'affaire africains, mais aussi auprès des gouvernants du continent. Cette année, trois présidents ont répondu à l'invitation de Monsieur Tony Elumelu pour s'exprimer pendant le forum : Macky Sall, Président du Sénégal; Félix Tshisekedi, Président de la République Démocratique du Congo; Paul Kagamé, Président du Rwanda. Le thème du forum de cette année est « l'Autonomisation des entrepreneurs africains ».

En marge de ce forum, considéré comme le plus grand rassemblement annuel d'entrepreneurs, de décideurs politiques et de chefs d'entreprise africains, va se tenir le « UBA Marketplace ». Comme son nom l'indique, c'est une foire organisée par la banque UBA qui va permettre à des entrepreneurs des 20 pays où elle est implantée, qu'ils soient bénéficiaires du programme de la Fondation Tony Elumelu ou pas, de participer à l'évènement.

Sur place, ils pourront commercialiser leurs produits, mais surtout se créer un réseau qui ira audelà des frontières de leur pays. Le projet « UBA Marketplace » respecte ainsi l'idéologie afrocapitaliste du Président du groupe UBA, Monsieur Tony Elumelu, dans l'optique de permettre aux entrepreneurs africains d'échanger pour s'inspirer les uns des autres, collaborer et devenir plus forts ensembles afin de développer l'Afrique.

Si vous partagez cette ambition, rejoignez-nous en vous inscrivant sur le site en ligne créé à cet effet : www.ubagroup/marketplace **DISPARITION**

Johnny Clegg, le Zoulou blanc, s'est éteint à Johannesburg

Atteint d'un cancer diagnostiqué en 2015 et révélé deux ans plus tard, l'artiste musicien Johnny Clegg (Jonathan Clegg, de son vrai nom) a succombé à sa maladie. C'était le mardi 16 juillet 2019, à Johannesburg, en Afrique du Sud, dans sa 66e année. Après 42 ans de carrière.

é le 7 juin 1953 au Royaume-Uni d'une mère zimbabwéenne chanteuse de jazz de cabaret et d'un père britannique qui quittera rapidement le foyer, Johnny Clegg, le Zoulou blanc, a marqué l'histoire contemporaine sud-africaine par ses chansons. Une fusion des sonorités africaines et des rythmes de la pop.

C'est à l'âge de six ans que cet ardent défenseur de la culture africaine et chantre de Nelson Mandela débarque dans une Afrique du Sud où la minorité blanche règne en maître absolu sur la majorité noire.

Accompagnant son beau-père journaliste qui devait faire un reportage en Zambie, le jeune Johnny découvre un monde d'harmonieuse coexistence entre Blancs et Noirs qui le marquera durablement.

De retour à Johannesburg, l'adolescent arpente les rues des banlieues où vivent les travailleurs zoulous. Lesquels finissent par l'initier à leur langue, à la danse traditionnelle

Isishameni et à la guitare zou-

Johnny suit des études sur la culture zoulou à l'université, en parallèle à sa formation musi-

À 17 ans, sa rencontre avec le musicien Sipho Mchunu est déterminante. Leur collaboration brise tous les principes de l'apartheid: un Blanc jouant avec un Noir dépasse ce qui est tolérable. Ils sont censurés dans tout le pays.

Désormais composé de six musiciens, leur groupe, Juluka, écrit «Universal Men» en 1979, un album qui les fait accéder à la célébrité.

veulent Leurs chansons prendre le contre-pied des valeurs professées par l'apartheid

La musique de Johnny Clegg, censurée en Afrique du Sud, a un immense succès en Europe et en Amérique du Nord.

Avec son nouveau groupe, Savuka, Johnny accède, en 1982, au statut de star planétaire avec la sortie de son album «Scatter-



Johnny Clegg

lings of Africa» (les vagabonds africains). Un opus qui le catapulte én tête des hit-parades français et britannique et dont le premier titre est choisi pour être la bande originale du film «Rain Man» réalisé en 1983 par Barry Levinson, avec Dustin Hoffman et Tom Cruise.

C'est pourtant avec «Asimbonanga» (Nous ne l'avons pas vu, en langue zoulou), qui sera la plus célèbre de ses chansons, sortie en 1987, et qu'il dédie à Nelson Mandela, alors emprisonné à Robben Island, que cet anthropologue de formation s'affirme comme un artiste «politique».

Quelques années après la fin de l'apartheid, l'auteur et le héros de cette chanson, désormais libre, s'étaient retrouvés sur scène à Francfort, en Allemagne, pour un concert aussi magique qu'inattendu.

En avril 2017, cet auteur-compositeur, interprète, danseur et guitariste annonce qu'il souffre d'un cancer du pancréas détecté en 2015.

Il démarre alors le «Final journey world tour», une tournée d'adieu qui l'amène à se présenter dans plusieurs pays du monde et qui a conclu sa carrière internationale, quelques mois avant sa mort.

Considéré comme un héros national en Afrique du Sud, Johnny Clegg a vendu plus de cinq millions d'albums à travers le monde. «Une voix bien-aimée, inspirante et héroïque s'est tue», s'est ému le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui a déploré la disparition d'«une icône de la cohésion sociale et du non-racialisme», «un compatriote».

TRADITIONS

La journée culturelle lancée à Djambala

En marge de la descente parlementaire du député Marc-Aurélien Ganao Ngassebe, élu de Djambala 1 pour la restitution de la 5e session ordinaire de l'Assemblée nationale, la première édition d'une grande journée culturelle a été lancée, samedi 6 juillet dernier à Djambala. Un événement qui désormais aura lieu chaque année. Danse et musique du terroir y ont été exécutées en présence de l'honorable Ganao Ngassebe et de sa délégation. L'objectif étant, non seulement de renouer avec la culture traditionnelle ancestrale, mais aussi de faire découvrir l'existence de différents folklores Téké aux nouvelles générations résidant à Djambala et ses environs, et surtout attirer touristes et férus de la tradition dans cette localité pendant cette période de saison sèche.



Marc-Aurélien Ganao (au milieu)

«Nous voulons apporter notre contribution au rayonnement culturel de Djambala, dans sa diversité à travers à travers différents événements culturels», a indiqué l'élu de Djambala 1 dans son discours de lancement de cette journée. Cette première édition a été placée sous le signe de l'amour, de l'échange, du partage et de la convivialité entre composantes de la population de Djambala. Pendant l'événement, chorégraphes et griots (dépositaires de l'art oratoire traditionnel) se sont livrés en spectacle sous le regard admiratif des invités dont le sénateur Stanislas Nguie, les députés Boniface Ngoulou, Blaise Ambéto Alphonse Gantsele et Alphonse Louvounou. Et, d'un parterre de spectateurs. A cela il faut ajouter un concours de danse qui a fait rivaliser d'adresse 24 participants répartis en deux catégories (sénior et junior). Six participants par catégorie (6 hommes et 6 femmes) ont été primés. Le premier, deuxième et troisième de chaque groupe ont respectivement reçu 20000fcfa, 15000fcfa, 10000fcfa, un lot de savon bosco et un diplôme de participation

Au-delà des musiques, danses et chants traditionnels, la grande journée culturelle a aussi été marquée par une exposition-vente des produits et objets d'arts du terroir. Des sculptures et tissus traditionnels faisaient partie de cette expo-

Dans le but de sortir la jeunesse de l'oisiveté, le député de Djambala 1 a organisé à l'intention des jeunes une formation aux petits métiers de l'artisanat comme la confection des chaussures, des sacs, des boucles d'oreilles, des fleurs à l'aide du tissu en raphia.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

MUSIQUE

Le groupe folklorique "Amaya authentique", un des vecteurs de la culture téké

réé dans les années 90, Amaya authentique est un groupe folklorique des natifs de la Cuvette-Ouest, plus précisément du district d'Okoyo. Il est un des vecteurs de la

l'amour, la haine, l'alcoolisme, la jalousie, la mort, la paix. En un mot, comme en mille, il chante les réalités de la vie au quotidien. Le mot "Amaya" donné au groupe par son fondateur. Syl-



Le groupe Amaya Authentique culture téké (chansons, danse...) et valorise les us et coutumes de cette ethnie, en chantant les problèmes de la société comme

vain Letoky, est le nom d'une montagne mystique et puissante située à la frontière avec le Ga-

Composé des tékés dits "Alima", le groupe interprète des chansons tékés. Au fil du temps, des Congolais d'autres ethnies comme les Mbochis de Boundji l'ont intégré.

A l'instar des autres groupes traditionnels populaires, il exécute des chorégraphies et chansons traditionnelles valorisant ainsi le répertoire des temps ancestraux tékés.

Comme tenue de scène, le groupe "Amaya authentique" utilise le raphia, le tissu de couleur rouge représentant la puissance ancestrale téké et les pagnes modernes. Les instruments usités sont les baffles, les batteries, le piano, le micro et la guitare.

Le groupe répète à l'arrêt Emboto, au quartier Mama Mboualé, dans l'arrondissement 6 Talangaï. Il est très apprécié des Tékés et d'autres ethnies du Congo. Leurs spectacles ne sont que joie et divertissement.

Esther OTALAHI ESSENGO (stagiaire)

Véran Carrhol YANGA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville; B.P.: 1431- Tél. 22 294.13.34/05 736.64.64, République du Congo

ANNONCE LEGALE

«MULTICATERING CONGO» SARL

Au capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000) Siège social: 62, rue Livata, CQ n°1, quartier Songolo RCCM/CG/PNR 12 B 560 POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

FIN DE LA MISE EN SOMMEIL DE LA SOCIETE - CESSION DES PARTS SOCIALES - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARLU -**CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE & ADOPTION DES STATUTS MIS A JOUR**

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire. tenue en date à Pointe-Noire du 27 juin 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 5 juillet 2019, folio 078/5, n°276; les associés de la société «MULTICATE RING CONGO» SARL ont pris les résolutions suivantes:

-Fin de la mise en sommeil de la société par la reprise des activités; -Cession des parts sociales entrainant la transformation de la société en une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SAR-

-Changement de la dénomination sociale en «AT Services Sarlu»: -Adoption des statuts mis à jour .

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 juillet 2019, sous le n°19 DA 889, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 15 juillet 2019.

Pour mention et avis, Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique Brazzaville, République du Congo

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte | N.B. Tous les participants devront passer par le une vente aux enchères spéciale le samedi la vente. 27 Juillet 2019 dans l'enceinte de son entre- MODE DE PAIEMENT: ESPECES (Fcfa Unipôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

- Les biens suivants seront mis en vente: • Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers (climatiseur. aspirateur, congélateur, refrigérateur, cuisi-nière, micro-ondes, bouilloire, cafétière, fer à repasser, machine à laver, machine à sê-
- Des équipements informatiques (ordinateurs) imprimantes ...)
- Des matériaux de construction
- Des groupes électrogènes
- Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 25/07/2019 et Vendredi 26/07/2019 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

à la connaissance du public qu'elle organise contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de

quement) SUR PLACE!!!

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on July 27, 2019 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on July 25th and 26th from 09:00 to 17:00.

ITEMS FOR SALE:

Residential and office furniture, appliances (Air-conditioner, vacuum cleaner, freezer, fridge, stove, microwave, washer, dryer, computers, printers, building materials, generators and

<u>LOCATION:</u> Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite SOCIETE AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.

** All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION DES JEUNES FORMES PAR LE PDCE A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE

N° de référence : CG-SC – QC – 0068 /PDCE/2019/IDA 5302

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement post formation des jeunes formés par le PDCE à Brazzaville et à Pointe-Noire.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de mettre en place un mécanisme d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes bénéficiaires de formation pour la cohorte 2 du PDCE. De façon spécifique, il s'agira de :

-informer les jeunes sur les opportunités d'emplois salariés, les avantages de s'organiser en coopératives et le développement de la micro-entreprise :

-former les jeunes aux techniques de recherche d'emploi (rédaction d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, contacter une entreprise par téléphone, répondre à une petite annonce, réussir un entretien d'embauche, négocier avec un futur employeur, etc.);

-faire connaître aux bénéficiaires les services publics de l'emploi et leurs missions, ainsi que les bureaux privés de placement ; -fournir des informations sur les emplois disponibles en établissant des liens avec le service public de l'emploi, les employeurs et les structures privées de placement ;

-organiser périodiquement des entretiens individuels et collectifs pour faire le bilan de la recherche d'emploi des jeunes suivis ; -former les bénéficiaires au mécanisme d'accompagnement à la création et la gestion d'une coopérative/micro-entreprise ;

-aider les jeunes formés à matérialiser les idées de projet et les accompagner à l'élaboration des plans d'affaires simplifiés ; -informer les jeunes formés sur les structures d'appui financier et non financier disponibles ;

-créer des liens avec les fournisseurs financiers et non financiers identifiés ;

-accompagner ces jeunes à la formalisation de la micro-entreprise;

-aider ces jeunes à s'organiser en réseau ou plateforme d'échanges et de suivi en fonction des corps de métiers.

3.Résultats attendus de la mission:

* les jeunes sont formés aux techniques de recherche d'emploi et disposent des informations sur les opportunités d'emplois existants ;

* les jeunes ont une connaissance parfaite du service public de l'emploi ;

* les entretiens individuels et collectifs périodiques avec les jeunes sont organisés ;

* les structures d'appui financier et non financier sont connues par les porteurs des projets ; * les idées des projets sont transformées en projet et les plans

d'affaires des jeunes finalistes orientés vers l'auto emploi sont élaborés ;
* Le réseau ou plateforme d'échanges et de suivi des jeunes en

fonction des corps de métiers est créé et fonctionnel ;

* le répertoire des services d'appui financier et non financier est disponible; * un guide sur l'accompagnement post formation est élaboré et

disponible;

des rapports mensuels de suivi sont transmis au PDCE.

4. Qualifications et profil requis du cabinet Le cabinet devra justifier d'une expérience pertinente d'au moins

Le cabinet devra justifier d'une experience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il doit disposer du personnel clé ci-après : (i) un spécialiste en gestion humaine ; (ii) un économiste ; (iii) un spécialiste en gestion financière et enfin (iv) un conseiller en insertion professionnel.

4. Durée de la mission

La durée de la mission est de cinq (5) mois à compter de la date de fin de stage des apprenants.

5. Méthode de sélection du cabinet

Le cabinet sera sélectionner en accord avec les procédures de la Sélection basée sur les qualifications des consultants (QC)

définie dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

<u>6. Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt</u>

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie ;
- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.

L'Unité de Gestion du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 09 Août 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Dossier de manifestations d'intérêt pour l'accompagnement post formation des jeunes formés par le PDCE à Brazzaville et à Pointe-Noire).

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur par intérim Unité de Gestion du PDCE

Adresse: 177, rue Soweto – Quartier Ex télevision – Bacongo Tél: (00242) 06 984 48 25/ 05 551 25 52/ 06 951 36 62/06 650 40 22 Email: contact@pdce-congo.com/congo.pdce @yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 17 juillet 2019

LA BANQUE MONDIALE

Le Coordonnateur par intérim du Projet,

ANGA David



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

=-=-=-

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGÉ DE L'ANALYSE DU DISPOSITIF ACTUEL D'EVALUATIONS FORMATIVES (DEVOIRS DE CLASSE ET DEPARTEMENTAUX, COMPOSITIONS MENSUELLES, TRIMESTRIELLES, ET EXAMENS BLANCS/TESTS) DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.

- 1. Le Gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec la Banque Mondiale, co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED).
- Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le recrutement d'un consultant national chargé de l'analyse du dispositif actuel d'évaluations formatives (devoirs de classe et départementaux, compositions mensuelles, trimestrielles et examens blancs/tests) dans l'enseignement primaire et secondaire
- 2. L'objectif de l'étude est d'analyser le système actuel d'évaluations formatives (devoirs et compositions, examens blancs/tests), en identifiant les forces et faiblesses de ce dispositif afin de le rendre plus pertinent et performant (cf. annexe 1 des TDR).
- 3. La mission du Consultant consistera entre autres à :
- analyser le dispositif existant d'évaluations formatives en ce qui concerne les devoirs sur table, les compositions mensuelles et trimestrielles, les devoirs départementaux et les examens blancs/tests du système éducatif (analyse institutionnelle et fonctionnelle);
- faire une analyse approfondie de la qualité de ces modes d'évaluations et leur déroulement ;
- évaluer la pertinence et l'efficacité de ces évaluations formatives dans l'enseignement/apprentissage au primaire et au secondaire en lien avec les objectifs de connaissances et compétences des programmes enseignés pour chaque cycle;
- évaluer l'impact du dispositif de ce mode d'évaluations sur le temps d'enseignement/apprentissage (arrêt des cours, acquisition des connaissances et compétences visées, emploi du temps, élaboration des épreuves, correction, etc.);

- faire une analyse des pratiques docimologiques dans un échantillon d'écoles primaires et secondaires, urbaines et rurales (pertinence des items, système de notation et barème, correction, etc.). Ceci inclut une analyse des devoirs écrits, des compositions mensuelles et trimestrielles, des devoirs départementaux et autres examens blancs/tests et leur correction par l'enseignant, ou le collectif d'enseignants;
- analyser l'usage fait des résultats de ces évaluations formatives (devoirs écrits, des compositions mensuelles et trimestrielles, des devoirs départementaux et autres examens blancs/tests.
- 4. Profil du Consultant :
- Le consultant devra être une personne physique possédant :
 un diplôme en sciences de l'éducation de préférence, ou en sciences sociales (Bac+4 au moins)
- une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation des systèmes éducatifs, des dispositifs nationaux d'évaluation et/ ou des évaluations des apprentissages ;
- un justificatif de trois (3) référence au moins, dans l'analyse des évaluations nationales et des acquis des apprentissages ;
- une expérience significative dans le système éducatif congolais (enseignant, inspecteur, directeur d'écoles, de collège...);
 une bonne expression écrite et orale.
- 5. La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.
- 6. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :

* une lettre de motivation

- * un Curriculum vitae détaillé
- * les copies certifiées des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- * les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la mission
- 7. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 juillet 2019 à 14 heures, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un consultant national chargé de l'analyse du dispositif actuel d'évaluations formatives au primaire et au secondaire ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 16/07/2019

Le Coordonnateur du PRAASED Calixte KOLYARDO COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

BNG et Nico-Nicoyé s'essoufflent en quarts...

es quarts de finale aller de la Coupe du Congo Lont vécu, mercredi 17 juillet 2019 à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando. La qualification pour les demi-finales ne ferait plus l'ombre de doute pour Diables-Noirs et l'AC Léopards de Dolisie qui ont chargé de buts leurs adversaires respectifs, BNG et Nico-Nicové. Par contre, la situation paraît encore confuse entre JST et Etoile du Congo d'une part, AS Otohô et AS Cheminots d'autre part. Pour ces quatre formations, tout se jouera à la phase retour.

Les Diables-Noirs ont confirmé les pronostics au Stade Massamba-Débat. Où ils ont écrasé leur adversaire, BNG, à l'issue d'une partie sans suspense. A la mi-temps, ils menaient déjà, 3-0. Ils ont ajouté trois autres buts en deuxième mi-temps. Score final: 6-0. Les buts des Diables-Noirs ont été inscrits par Jean Costodes (11e et 82e), Rox Oyo Thoury (37e), Wilfrid Nkaya (43e), Hardy Binguila (86e) et Junior Epako (90 +1).

Par contre, entre JST et Etoile du Congo, la rencontre a été plus équilibrée. Même si JST a trouvé le chemin des buts très tôt, à la 3e minute de jeu, par Christ Kouvouama et doublé la mise en deuxième mi-temps. par Chadly Kennedy (77e). Car l'Etoile du Congo a réduit le score par Deldy Goyi à la 82e minute de jeu.

Il en va de même entre l'AS



Le match retour JST-Etoile du Congo promet des étincelles

Otohô et l'AS Cheminots de Pointe-Noire, au Stade Marien Ngouabi d'Owando. Le score étriqué de 1-0, en faveur d'Otohô en dit long sur l'âpreté de la rencontre. Tout s'est joué après les citrons, lorsque Alou Bagayoko a inscrit l'unique but

Le dernier quart de finale aller a désillusionné Nico-Nicoyé, étrillé à domicile par l'AC Léopards de Dolisie au Complexe omnisports de Pointe-Noire:

Les matchs retour sont prévus dimanche 21 juillet. A leur issue seront connues les équipes qualifiées pour les demi-finales.

Marcel MPOLO MPANDZOU (Stagiaire)

Récapitulatif des résultats JST-Étoile du Congo (2-1), BNG-Diables-Noirs (0-6), AS Otohô-AS Cheminots (1-0), Nico-Nicoyé-AC Léopards (0-4)

Montée du RCB en Lique 1

Racing Club de Brazzaville (RCB) a remporté dimanche 14 juillet der-nier le championnat national de Ligue 2 au terme d'un fabuleux par-cours. Dans la phase de play-off, le club de Poto-Poto s'est hissé en finale et a glané le titre en battant Flamengo, 3-0. Il lui reste maintenant de conquérir l'auréole des «grands" en prenant sa place dans l'élite nationale. Ainsi va commencer pour lui une nouvelle aventure.

BASKET-BALL

Championnats nationaux repoussés!

En raison de l'organisation du 22 au 28 juillet des Jeux départementaux de l'ONSSU et, du 3 au 10 août à Ewo, des Jeux nationaux de l'ONSSU, les 37es championnats nationaux de basket-ball initialeement prévus du 22 au 28 juillet à Brazzaville sont repoussés du 17 au 25 août 2019.

HANDBALL

Abo-Sport et Etoile du Congo assurés des titres

Les championnats continuent de meubler les semaines sportives brazzavilloises, mais ils vivent leurs derniers instants. Plusieurs rencontres ont été disputées sur les diufférents stades. Il faut tout de suite signaler la neuvième victoire d'affilée d'Abo-Sport en seniors dames aux dépens d'Etoile du Congo (26-18), tandis que DGSP a épinglé difficilement CARA (29-26). Abo-Sport (17 points) est assuré de conserver la couronne féminine. Mais gardera-t-il son invincibilité jusqu'à la fin du championnat? Il reste à ces filles deux matches seulement pour

championnat? Il reste à ces filles deux matchs seulement pour relever ce défi. Elles en découdront tour à tour avec DGSP (11 points), dimanche 21 juillet, et CARA, mercredi 24 juillet, leur dernier match étant déjà gagné en raison du forfait général qu'écope leur adversaire, Ekiembongo.

Aucun nuage aussi, pour l'attribution du titre masculin. L'Etoile du Congo (18 points) mène crânement la barque devant Pétro-Sport (12 points) et Inter Club I (8 points). Mardi 16 juillet, A.A Néto a surclassé AS Brazza (31-25), Pétro-Sport a dominé Inter Club II (38-20), et Inter Club I a fait plier Diables-Noirs (24-18). (24-18).

Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Ngatsono et sa liste des 26:"J'assume"

Le sélectionneur des Diables-Rouges locaux a dévoilé jeudi 18 juillet la liste pour la prépara-tion des éliminatoires du CHAN 2020. Elle comprend 26 joueurs dont il assume le choix. La campagne commence le 23 juillet. Le match qualificatif aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de septembre contre le vainqueur des préliminaires entre le Tchad et la Guinée Equatoriale. Gardiens de but: Joe Ombandza (CARA), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo), Giscard Mavoungou (AS Cheminots) Défenseurs: Varel Rozan (Diables-Noirs), Farnès Mampembé (Etoile du Congo), Dimitri Bissiki Magno-kélé (AS Otohô), Faria Ondongo (AS Otohô), Willy Dégou (Etoile du Congo), Julfin Ondongo

(Etoile du Congo), Carof Ba-koua (AS Otohô), Chancy Dan-ga (CARA), Vouidibio (AS Che-minots), Theorold Saboukoulou (Diables-Noirs) Milieux: Harvy Ossété (Diables-

Noirs), Duval Ngoma (AS Otohô), Mignon Etou (Etoile du Congo), Ardy Mboussa (AS Cheminots), Loundou Makiessé

Cheminots), Loundou Makiessé (AS Cheminots), Everest Maboto Kimbi (CARA)
Attaquants: Matheus Botamba (AS Otohô), Wilfrid Nkaya (Diables- Noirs), Deldi Goyi (Etoile du Congo), Yan Moukombo (Etoile du Congo), Jaurès Ngombé (AS Otohô), Emmanuel Milandou Mantouari (IST), Ma-Milandou Mantouari (JST), Maléka (V.Club-Mokanda).



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE



DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES

=-=-=-=

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES

APPELS A CANDIDATURE

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit TELEMA, mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre C2D 2 a l'intention de recruter un comptable et un chargé de mission gestion.

1. MISSION DU COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA et sous la supervision du Directeur Administratif et Financier, le comptable assure la tenue de la comptabilité du projet dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis II veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO.

1.1.PROFIL DU COMPTABLE

-Être de nationalité congolaise ;

-Diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité, gestion ou

Expériences professionnelles :

-Expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG, etc.

Pratiques nécessaires :

- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO;
- Utilisation avérée (au moins 2 ans) du logiciel TOM2PRO permettant un traitement à la fois en comptabilité générale, en analytique, en gestion budgétaire, en traitement des clôtures annuelles, pour l'ensemble du projet et pour chacune de ses composantes ; multi sites, permettant le suivi de toutes les lignes de financement, multidevises.

Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français :
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds ;
- Bonne connaissance pratique du système OHADA;

- - Bonne connaissance du droit fiscal; - Maîtrise d'Excel, notamment au niveau du transfert de données avec le logiciel de gestion comptable dans un sens, ou dans l'autre.

Dispositions personnelles:

- Grande disponibilité et capacité de travail ;
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.
- 1.2. DUREE : La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

1.3. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en langue française et comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires So ciales, coordonnateur du projet TELEMA;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;
- Une copie du diplôme de niveau BAC+3 en comptabilité, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) :
- Une copie des attestations ou certificats de travail
- Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 31 juillet 2019 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : «Ávis d'appel à candidature pour le recrutement d'un comptable du Projet TELEMA».

2. MISSION DU CHARGE DE MISSION GESTION

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, et sous la supervision du chef de mission Expertise France, il a pour missions :

- l'organisation et la gestion administrative et financière du projet :
- la gestion de l'ensemble des aspects administratifs contractuels du projet TELEMA:
- l'organisation et la gestion des procédures et réalisation des appels d'offre et de passation de marchés conformément aux procédures validées.
- 2.1.PROFIL DU CHARGE DE MISSION GESTION
- Être de nationalité congolaise ;
- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la gestion de projets, gestion financière et gestion des marchés publics dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine de développement.

Pratiques nécessaires :

- Maîtrise de l'informatique de gestion ;
- Maîtrise de la gestion administrative et des ressources hu-

Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français ;
- Bonne connaissance pratique de la gestion des marchés pu-
- Bonne connaissance du droit fiscal;
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds serait un atout.

Dispositions personnelles :

- Grande disponibilité et capacité de travail ;
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.
- 2.2. DUREE: La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

2.3. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CAN-DIDATURE

- Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;
- Une copie du diplôme de niveau BAC+5 en gestion, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) :
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 31 juillet 2019 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de mission gestion du Proiet TELEMA»:

Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains (ex commissariat central), Brazzaville - République du Congo; Tél: (00242) 06 975 84 98 /05 558 89 93; E-mail: mabialachristian2016@gmail.com

